

## RESPECTER LA VOLONTÉ POPULAIRE



MANU FRIEDERICH

Alors que 190 000 personnes ont signé un appel demandant l'application intégrale de l'initiative sur des soins infirmiers forts, plébiscitée dans les urnes en 2021, les parlementaires persistent à ne pas vouloir atténuer la pénibilité du métier. **PAGE 3**

## POINT DE MIRE

## Ne plus jamais se tuer à la tâche

Antoine Grosjean

N'avoir même pas 20 ans, regorger d'espoirs et de projets. Décrocher une place d'apprentissage et commencer à travailler à l'âge où beaucoup vont encore user leurs culottes pendant des années sur les bancs de l'école et de l'université. Puis, un jour, se faire emporter par la Faucheuse, parce qu'un patron n'a pas daigné mettre en place les mesures de sécurité nécessaires – voire obligatoires – ni former son apprenti dans ce domaine... Quand l'entrée dans la vie active tourne à la sortie de la vie tout court, c'est qu'il y a une défaillance dans le système. Bien entendu, tous les morts au travail sont des morts de trop. Mais par-dessus tout, la société a le devoir de protéger les plus vulnérables de ses membres, en l'occurrence les apprentis. Pourtant, chaque année, trois d'entre eux meurent en Suisse lors d'accidents du travail (lire en page 3). Le fait que la plupart de ces décès surviennent durant la première année de formation doit

nous alerter sur le manque de sérieux de certains instructeurs. Trop de patrons considèrent encore leurs apprentis comme de la main d'œuvre bon marché plutôt que comme des novices nécessitant un encadrement attentif! Mais surtout, le fait que ce chiffre n'ait pas évolué depuis une décennie doit nous interroger sur la volonté de nos autorités de prendre le taureau par les cornes. Est-ce qu'un jour, la majorité bourgeoise du Parlement se souciera enfin de défendre les intérêts de la population avant ceux des lobbys?

La Conférence de la Jeunesse d'Unia, qui s'est réunie fin avril à Berne, a raison de mettre nos élus face à leurs responsabilités. Et d'exiger davantage de contrôles au sein des entreprises, même si c'est contraire au dogme néolibéral si cher à la Suisse. La liberté entrepreneuriale ne signifie pas la liberté d'exploiter et de mettre en danger la vie des jeunes. Il n'est pas normal que le risque d'accident soit deux fois plus élevé pour ces derniers que pour les autres travailleuses et travailleurs.

Les Sept Sages n'ont cessé de vanter sur tous les toits les mérites de la formation duale à la sauce helvétique, que le monde entier, paraît-il, nous envie. Toutefois, si on veut vraiment se montrer exemplaires, la sécurité et la santé de

cette catégorie professionnelle doivent absolument être prises au sérieux. Les huit semaines de vacances que réclame pour elle Unia ne seraient pas un luxe, mais un moyen efficace de prévenir l'épuisement, qui est une des principales causes d'accidents au travail.

Trop de patrons considèrent leurs apprentis comme de la main d'œuvre bon marché, plutôt que comme des novices nécessitant un encadrement attentif

Cette statistique funeste est d'autant plus intolérable que dans l'ensemble, le nombre de morts, toutes classes de travailleurs confondues, n'a cessé de diminuer. Selon les données publiées ce 28 avril par la Suva, l'assurance accident nationale, – à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail – le risque d'in-

cident fatal a presque été divisé par cinq en une génération. Alors qu'en Suisse, entre 1986 et 1990, 207 personnes en moyenne ont perdu la vie au travail, ce chiffre a baissé à 64 entre 2020 et 2024, et ce malgré un nombre de personnes actives en hausse. Comme quoi, quand on veut, on peut! Et la Suva de mettre l'accent sur l'importance de la formation en matière de sécurité. En fait, ce devrait même être la toute première chose enseignée aux apprentis, avant de songer à faire d'eux des employés dociles et productifs. Il n'y a pas d'âge pour avoir droit au respect et à la dignité au travail. ■

## PROFIL



Léandre Ackermann, des droits pour les dessinatrices. **PAGE 2**

1<sup>er</sup> MAI  
La rue contre l'initiative du chaos. **PAGES 4-5**

AGRICULTURE  
Les femmes creusent leur sillon. **PAGE 7**

INTERNATIONAL  
La menace du technofascisme. **PAGE 8**

# «UNE PROFESSION COUTEAU SUISSE»

L'autrice jurassienne de bande dessinée, Léandre Ackermann, œuvre pour de meilleures conditions de travail dans son domaine.

Aline Andrey

Sur un mur de l'espace d'exposition Pyxis, dans le cadre du festival BDFIL à Lausanne, une fresque\* relate le parcours tragique de jeunes Soudanais. La guerre, la traversée du désert, de la Méditerranée, la vie à Calais, leur espoir d'atteindre enfin la Grande-Bretagne, parce qu'ils y ont de la famille, parce qu'ils parlent quelques mots d'anglais... «La colonisation de leur pays par l'Angleterre est certainement un facteur. La France ne fait pas partie de leur carte mentale. Si près du but, ils tiennent à l'atteindre», explique Léandre Ackermann. La bédéiste et illustratrice jurassienne a été invitée par Médecins sans frontières. L'ONG tient un centre de jour à Calais pour offrir un moment de répit à ces mineurs non accompagnés, principalement originaires du Soudan. Ils peuvent se doucher, manger, jouer et bénéficier d'un accompagnement psychologique et médical. Pendant son séjour, Léandre Ackermann a animé des ateliers, mais la plupart ont préféré poser devant l'artiste qui les a croqués avec brio. «Un jeune n'avait jamais dessiné de sa vie. J'avoue que je suis tombée des nues. Je pensais que c'était une expérience universelle.»

La jeune autrice a d'ailleurs coutume de dire qu'elle n'a jamais arrêté de dessiner. La BD? Ses parents en lisaient beaucoup, son projet de maturité a pris cette forme, puis c'est tout naturellement qu'une école d'art en Valais lui a ouvert ses portes. Elle a étudié en Belgique, travaillé dans des résidences en France et au Canada. C'est là qu'elle a réalisé qu'elle avait droit à un passeport canadien, ses parents, jeunes, ayant vécu là-bas trois ans et acquis simplement la citoyenneté. Les droits humains ne sont décidément pas les mêmes entre le monde occidental et le Sud global...

## SYNDICAT DE BÉDÉISTES

Léandre Ackermann mène avec ténacité sa carrière d'artiste indépendante. «Mes revenus ne viennent pas de la vente de BD. C'est une profession couteau suisse avec des mandats d'illustration ou des ateliers dans des classes par exemple.» Elle travaille de surcroît dans une bibliothèque à Moutier à temps partiel. Son poste d'auxiliaire, qu'elle aime beaucoup, lui laisse le temps de créer dans son atelier sis à la

gare de Courfaivre et de s'engager bénévolement depuis 2019 au sein de l'Association professionnelle des autrices et auteurs de bandes dessinées suisses, plus connue sous son appellation anglaise Swiss Comics Artists Association (SCAA). Coprésidente depuis 2023, la cheville ouvrière précise: «Cette association a été créée à Genève, mais elle est nationale. Elle est à la naissance de l'École supérieure de bande dessinée et d'illustration de Genève. Mais on se bat toujours pour nos conditions de travail. Financièrement, je dirais que c'est même plus difficile qu'avant, car on assiste à une surproduction de grandes maisons d'édition également propriétaires des moyens de diffusion, déplore-t-elle. Des événements comme BDFIL permettent de partager les problèmes, de se rendre compte que ceux-ci ne sont pas individuels mais structurels. Tout le monde galère parce que les éditeurs ne paient pas, parce qu'on nous balade entre littérature et arts visuels...»

Le 9<sup>e</sup> art fait encore le grand écart. Selon les cantons, la reconnaissance n'est pas la même. Léandre Ackermann se réjouit de la publication d'une enquête nationale sur la profession l'an prochain.

## «LA BÛCHE»

Son élan pour le collectif l'a fait entrer dans *La bûche*, un fanzine et un collectif romand de dessinatrices qu'elle coordonnera entre 2016 et 2021. «Nous ne voulons pas être réduites à notre genre, mais les femmes dans ce métier ont besoin de visibilité», relate Léandre Ackermann, en se remémorant sa prise de conscience à la suite du Festival d'Angoulême en 2016 où aucune dessinatrice n'avait été nominée pour le grand prix. Son prénom masculin n'a jamais joué en sa faveur d'ailleurs. «Je reçois du courrier avec Monsieur en en-tête, sourit-elle. Mes parents ont cru que c'était un prénom féminin en entendant parler ma grand-mère d'une bergère qui portait ce prénom.»

Ses histoires courtes jouent avec les formes, dans un style graphique qu'elle définit comme semi-réaliste. Le contenu, lui, s'ancre dans la réalité. «J'adore me documenter sur des sujets que je ne connais pas, j'amasse énormément d'informations», explique-t-elle. En ce moment, elle aborde le thème très large du textile qui regroupe des sujets essentiels à ses yeux, comme le féminisme et l'écologie, tout en prenant

des chemins de traverse. «Je suis allée visiter le musée de la machine à coudre. C'est vraiment formidable. L'évolution des techniques domestiques me passionne», souligne-t-elle. Quand elle parle de féminisme au travers d'une histoire courte parue dans la publication *La bûche*, elle donne à voir des personnages qui changent de rôles sans peur d'utiliser des codes machistes tout en les inversant\*\*. «J'aime jouer avec l'absurde», résume Léandre Ackermann, qui adore les bédéistes Frederik Peeters et Camille Jourdy.

## QUESTIONS PHILOSOPHIQUES

En 2015, sa première BD, *L'Odyssée du microscopique*, était publiée en France

avec le scénariste Olivier F. Delasalle. L'histoire commence par un journaliste qui se réveille heureux, sans savoir pourquoi. Il arrive dans sa rédaction où les contraintes économiques se focalisent sur la machine à café. «Le fond de l'histoire pose plutôt la question de la manière dont les anecdotes peuvent avoir un écho dans la grande Histoire», explique Léandre Ackermann, touchée par les questions philosophiques et par les aventures humaines. Même quand elle plonge dans le sujet aride de l'optimisation financière pour *Fronde fiscale* avec le scénariste Ferenc, elle s'accroche à celui qui la dénonce, Antoine Deltour, le lanceur d'alerte aux convictions bouillonnantes qui a participé à

la création. «C'était génial d'avoir accès à la source», souligne la talentueuse dessinatrice, entre politique, philosophie et poétique. Une de ses grandes questions du moment: «Pourquoi les gens vivent là où ils vivent?» ■

\* A voir jusqu'au 10 mai à Pyxis, Maison de la culture et de l'exploration numérique (place de la Cathédrale 6, Lausanne): [msf.ch/a-propos/evenements/bdfil-reportage-calais](https://msf.ch/a-propos/evenements/bdfil-reportage-calais)

\*\* A voir ici: [leandrea.com/a-cases-egales-la-buche-2016](https://leandrea.com/a-cases-egales-la-buche-2016)



De passage au festival BDFIL, l'artiste est exposée dans le cadre d'un projet avec Médecins sans frontières.

## LE NATIONAL S'EST PRONONCÉ SUR LA VALORISATION DES SOINS INFIRMIERS



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

# LE TRAVAIL TUE AUSSI LES APPRENTIS

**FORMATION** Un récent rapport révèle que des milliers d'apprentis sont victimes d'accidents, causant parfois la mort. Les jeunes d'Unia se sont rassemblés à Berne pour exiger des mesures de protection urgentes.

Manon Todesco

«Pas d'avenir sans protection des apprentis!» C'est derrière ce slogan que des dizaines de jeunes se sont mobilisés à Berne le samedi 25 avril à l'occasion de leur Conférence Jeunesse annuelle, rassemblant des apprentis et des jeunes salariés d'Unia, mais aussi la Commission de la jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS) et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ). Lors de cette action, ils ont dénoncé une réalité trop souvent passée sous silence, à savoir que l'apprentissage en Suisse reste dangereux.

## TROIS MORTS PAR AN

Le constat dressé par une récente enquête de la Suva sur les accidents durant l'apprentissage, mandatée par l'USS, est sans appel. En Suisse, un apprenti sur neuf subit un accident durant sa formation, autrement dit près de 23 000 apprentis sont victimes d'un accident du travail chaque année. Ainsi, les risques sont environ deux fois plus élevés pour eux que pour les autres travailleuses et travailleurs. Plus tragique encore, trois apprentis y laissent leur vie chaque année, un chiffre constant depuis une décennie. «Derrière ces chiffres, il y a des jeunes dont les parcours sont brisés à peine après avoir commencé», souligne Félicia Fasel, secrétaire nationale à la jeunesse d'Unia. La formation duale suisse est une fierté, alors à nous d'être à la hauteur et de mieux protéger les apprentis. Lors du rassemblement, un hommage a été rendu aux jeunes ayant perdu la vie sur leur lieu de travail.

Concrètement, les accidents les plus fréquents surviennent lors de travaux manuels ou avec des machines, à la suite de chutes, de trébuchements ou encore de projections de corps étrangers, notamment aux yeux et aux mains. Dans les secteurs de la construction, de l'agriculture ou de la sylviculture, les conséquences peuvent être dramatiques. «Pratiquement tous les décès ont eu lieu durant la première année d'apprentissage», souligne Félicia Fasel. C'est un signe évident que leur encadrement est loin d'être suffisant.

## LOIS PAS APPLIQUÉES

Sur le papier, la protection des jeunes travailleurs et travailleuses est claire et les employeurs ont envers eux un devoir de diligence renforcé. Les travaux dangereux devraient être strictement encadrés. Mais dans la réalité, c'est une tout autre histoire. Pression sur la productivité, manque de personnel, absence de supervision: trop d'entreprises formatrices considèrent encore les apprentis comme une main-d'œuvre bon marché plutôt que comme des personnes en formation. C'est ce que confirme l'enquête de la Suva: 76% des formateurs ne disposent d'aucun temps consacré à la formation et au suivi...

## TOMBÉ DU TOIT

Ali\*, apprenti ferblantier, illustre cette triste réalité. Il a été victime d'un grave accident lors de sa première année de formation, et même le premier mois. «Je suis tombé du toit. Il n'y avait pas d'échafaudage, juste une échelle, c'était un toit avec de la mousse et j'ai glissé... A l'école, on nous apprend



En Suisse, un apprenti sur neuf subit un accident durant sa formation, autrement dit près de 23 000 apprentis sont victimes d'un accident du travail chaque année.

qu'on ne doit pas monter sur un échafaudage s'il n'est pas conforme. Mais chez mon premier patron, ils s'en moquaient. Il fallait travailler. Il n'y avait aucun contrôle, aucun suivi, personne ne nous encadrait.» Ali n'a pas non plus trouvé le soutien attendu auprès de l'Office cantonal de la formation. Il a donc trouvé seul un nouvel employeur où finir son apprentissage, avec le sentiment de ne pas avoir été assez protégé. «S'il y avait eu un vrai contrôle, ils auraient vu que ça n'allait pas!» Léonie\*, apprentie dans les soins, rapporte le sentiment qu'ont beaucoup de jeunes: «La seule chose qu'on veut, c'est être entendu et que les choses bougent.» Car au-delà des risques physiques, la charge psychique pèse aussi lourd sur les épaules des jeunes. Stress,

cadence, peur de mal faire ou de perdre sa place: ces facteurs augmentent aussi le risque d'accident.

## URGENCE D'AGIR

Face à ces constats alarmants, Unia exige des mesures immédiates. D'abord, plus de repos, à travers une hausse du nombre de semaines de vacances, pour prévenir l'épuisement professionnel, facteur majeur d'accidents. Aussi, un meilleur encadrement, c'est-à-dire une formation pédagogique et sécuritaire accrue pour les formateurs en entreprise et davantage de ressources pour suivre au mieux les apprentis. Et enfin, une surveillance stricte, avec la mise en place de contrôles réguliers, indépendants et non annoncés dans les entreprises

formatrices pour garantir le respect des normes de protection.

Les syndicats sont unanimes, la protection des apprentis est cruciale si on veut renforcer la formation professionnelle. Car sa qualité ne se mesure pas uniquement aux bénéfices qu'elle génère pour les entreprises, mais d'abord à la manière dont elle traite celles et ceux qui apprennent un métier. C'est ce qu'ont revendiqué les jeunes à Berne haut et fort; il appartient maintenant aux employeurs et aux autorités de l'entendre... ■



Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

# Près de 200 000 personnes demandent aux élus de faire leur boulot

Antoine Grosjean

Le Conseil national est donc resté sourd à l'appel du personnel soignant. Après avoir débattu, les 28 et 29 avril, de la seconde étape de la mise en œuvre de l'initiative «Pour des soins infirmiers forts», il est resté sur la ligne dure défendue par sa Commission de la sécurité sociale et

de la santé publique. Et cela malgré l'appel muni de 190 000 signatures qui avait été remis la veille aux parlementaires pour leur demander de respecter la volonté populaire.

Le projet de loi du gouvernement – déjà très édulcoré par rapport à l'initiative plébiscitée par 61% des votants en 2021 – est en effet vidé de sa substance. Le dernier espoir de corriger le

**SANTÉ** Un appel largement soutenu réclame aux parlementaires la mise en œuvre intégrale de l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Il n'a pas été entendu.

tir repose désormais sur le Conseil des Etats, qui doit se saisir à son tour du dossier. «Le Conseil national bafoue ainsi clairement la volonté du peuple», dénonce la Coalition du personnel de santé, dont fait partie Unia. Il ignore les énormes contraintes professionnelles auxquelles les personnels de santé sont soumis depuis des années.» La Coalition estime que l'initiative sur les soins telle que les personnels de santé l'ont soutenue et défendue «ne sera pas mise en œuvre avec la décision prise aujourd'hui par le Conseil national!». Lors du dépôt de son appel, elle prévenait que cela représenterait «un déni flagrant de démocratie».

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL Les soignantes et les soignants revendiquent la mise en œuvre intégrale et immédiate de l'initiative populaire. Pour mémoire, ce texte exigeait notamment des soins de haute qualité, l'amélioration des conditions de travail et des mesures pour remédier à la pénurie de personnel soignant. Entrée en vigueur en 2024, la première étape a mis l'accent sur la formation. La seconde, elle, doit porter sur les conditions de travail dans le secteur des soins infirmiers, qui se caractérisent par une grande pénibilité en termes de charge et d'horaires de travail. Concrètement, la Coalition du personnel de santé exige que le

projet de loi intègre une réduction significative du temps de travail; un ratio de personnel minimal permettant de prodiguer des soins de qualité; une amélioration des suppléments pour le travail de nuit, le week-end et les jours fériés; l'obligation pour tous les employeurs du secteur de la santé de respecter au minimum les conventions collectives et les lois cantonales en vigueur. Enfin, l'alliance demande que ces mesures s'accompagnent d'un financement suffisant.

## «CE N'EST PLUS TENABLE»

Le 27 avril, au pied de la Coupole fédérale, Giuseppe Grimaldi, un infirmier tessinois, a pris la parole au nom de ses collègues, afin de rappeler à quel point leur travail est essentiel. «Pendant la pandémie, cela a été évident pour tout le monde. Nous étions là. Toujours. Même lorsque le travail devenait insupportable, même lorsque le prix à payer était élevé. [...] Des années plus tard, cependant, les problèmes restent les mêmes qu'à l'époque: pénurie de personnel, conditions de travail difficiles et une pression constante qui rend de plus en plus compliqué de garantir la qualité des soins que nous souhaiterions offrir.»

Et l'orateur de s'interroger sur la valeur d'une décision populaire si elle n'est pas mise en application. «Il n'est

plus tenable de continuer à demander aux professionnels de compenser individuellement les lacunes du système. Nous voulons pouvoir rester dans cette profession sans nous épuiser au fil du temps.»

Coresponsable de la branche des soins à Unia, Enrico Borelli voit là un véritable cri d'alarme. «C'est une question de respect envers les citoyens qui ont massivement approuvé l'initiative en 2021 et, oserais-je dire, envers les règles les plus élémentaires qui régissent le fonctionnement de l'Etat de droit. A ce jour, l'initiative a été vidée de tout son sens, ce qui n'est pas acceptable. Cela constitue une approche à courte vue compte tenu de l'importance systémique du secteur de la santé pour le fonctionnement de notre société, qui, à la lumière de l'évolution démographique, devrait représenter l'une des priorités absolues de l'agenda politique.»

Le personnel de santé avait déjà voté – lors de la manifestation nationale de novembre dernier à Berne – une résolution prévoyant en dernier recours des mesures de luttes telles que des grèves, si le Parlement devait rester sourd à ses revendications. Pour l'instant, c'est donc vers un bras de fer que l'on se dirige. ■



Sur la place Fédérale, le 27 avril, 200 soignantes et soignants ont remis, à la trentaine d'élus ayant répondu à leur invitation, l'appel revendiquant la mise en œuvre immédiate de l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts».

# VENT DEBOUT CONTRE LE REPLI SUR SOI ET LA DÉRÉGULATION

Des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans tout le pays pour la Journée des travailleuses et des travailleurs, avec comme mot d'ordre l'opposition à la dangereuse initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!»

L'intégralité des comptes rendus des manifestations est à lire sur le site: [evenement.ch](http://evenement.ch)

Dans un monde en proie au retour du fascisme et de la guerre, il reste des moments de communion qui permettent de garder espoir. Ce 1<sup>er</sup> Mai a ainsi permis aux forces progressistes, comme chaque année, de resserrer les rangs. Notamment face à la tentation du repli sur soi préconisé par l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!». Un combat au centre de tous les rassemblements, qui ont mobilisé des dizaines de milliers de personnes aux quatre coins du pays, appelant à glisser un «non» clair et net dans les urnes le 14 juin, et empêcher ainsi une forte dégradation de nos conditions de travail.

«Nous ne nous laisserons pas diviser, a lancé à Aarau Vania Alleva, présidente d'Unia, à l'occasion de cette journée ensoleillée. [...] Nous lutons ensemble pour un monde démocratique, libre et en paix, qui repose sur les droits humains et du travail. Nous sommes solidaires des collègues du monde entier qui défendent leur liberté, la démocratie et l'État de droit.»

A Delémont, Silvia Locatelli, membre du comité directeur d'Unia, a rappelé que d'autres menaces pèsent aussi sur les travailleuses et les travailleurs: «Le Parlement veut affaiblir les salaires minimums cantonaux, qui protègent notamment les revenus les plus bas. Il veut désormais ouvrir les magasins douze dimanches par an, contre la volonté populaire.» En clair, ce n'est pas le moment de relâcher la pression! ■ **AG**



Genève



Genève



Lausanne



## GENÈVE VENDEUSES ET MAÇONS EN COLÈRE



Genève

Au bout du lac, le 1<sup>er</sup> Mai s'est déroulé sans heurts, malgré les tensions autour de la manifestation anti-G7 du 14 juin. Environ 3000 personnes ont quitté la place Lise-Girardin pour rejoindre le parc des Bastions, en passant par le pont du Mont-Blanc. En tête, comme le veut la tradition, les ramoneurs, suivis des syndicats, des partis de gauche, des féministes, des anti-fa, des Kurdes et de tant d'autres. Dans le cortège, les slogans fusent: «Le dimanche, on débranche!», «Les maçons, en colère!». La votation sur les heures d'ouverture des magasins et la dénonciation de l'accord genevois dans la construction sont au cœur des inquiétudes. Entre chants militants et ambiance festive, la foule, diverse et déterminée, ne cache pas sa colère. En masse, les défenseurs de la cause palestinienne et les opposants au G7 ont montré, eux aussi, qu'ils ne lâcheraient rien... ■ **MT**

## LAUSANNE LE SALAIRE MINIMUM MOBILISE



Lausanne

La vallée de Joux, Yverdon-les-Bains et Lausanne, les mobilisations ont rappelé l'importance de voter «oui» à un salaire minimum cantonal le 14 juin prochain et «non» à l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!». Dans la capitale vaudoise, sur la place de la Riponne, le cortège se forme en fin d'après-midi dans une ambiance aussi combattive que festive. Une pièce de monnaie géante de 23 francs montée sur roulettes, symbole du salaire minimum, est poussée tout au long du parcours par des militants du second œuvre. Les syndicats, les partis de gauche, les collectifs et des militants de toutes générations déambulent en musique au son de la Fanfare militante. La marche de plus de 2000 personnes se termine sur l'esplanade de Montbenon avec des discours dont celui de l'Union syndicale vaudoise, Pierre-Yves Maillard, et de l'humoriste Thomas Wiesel, suivis de fabuleux concerts. ■ **AA**

## LA CHAUX-DE-FONDS DÉFILÉ EN TERRE OUVRIÈRE



La Chaux-de-Fonds



Une fois n'est pas coutume, à La Chaux-de-Fonds, les manifestantes et les manifestants du 1<sup>er</sup> Mai ont délaissé le centre-ville et le Pod, au profit du quartier populaire des Forges, au sud-ouest de la ville. Avec à leur tête un groupe d'enfants arborant des drapeaux plus grands qu'eux, entre 250 et 300 personnes défilent en scandant les habituels chants révolutionnaires et *L'Internationale*, entonnée avec entrain mais de manière parfois un brin dissonante.

Au-dessus des têtes, les drapeaux des syndicats et des partis politiques se mêlent aux drapeaux anarchistes, féministes ou kurdes. Quant aux discours et slogans, ils fustigent, pêle-mêle, la montée du fascisme, la guerre, les violences sexistes et sexuelles ou encore l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!». Après le cortège, la fête s'est poursuivie sur fond de musiques balkanique et portugaise. ■ **AG**

## DELÉMONT LES FEMMES NE LÂCHENT RIEN

La lutte pour la justice sociale et salariale ainsi que les revendications féministes pour l'égalité ont été au cœur de la Fête des travailleuses et des travailleurs à Delémont, une manifestation suivie par près de 300 personnes.

Côté discours, la plus jeune députée du Parlement jurassien, la socialiste Héloïse Girardin, rappelle que les droits acquis n'ont jamais été des cadeaux. «Ils ont été arrachés par des femmes et des hommes qui

ont refusé l'injustice.» Elle déplore qu'aujourd'hui encore, les femmes restent les plus touchées par les injustices: «A travail égal, salaire égal, ce n'est pas un slogan, c'est une exigence. Et tant que ce ne sera pas une réalité, nous ne lâcherons rien.»

Pour sa part, Silvia Locatelli, responsable du secteur Industrie au comité directeur d'Unia, s'élève contre l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!». «C'est une porte ouverte à la dérégulation et au dumping.» ■ **PN**



Delémont

## VAL-DE-TRAVERS C'EST LA LUTTE CHAMPÊTRE

Un message sur une banderole a accueilli les manifestants du 1<sup>er</sup> Mai à Fleurier: «Moins de salaires, plus de crise? NON à l'initiative du chaos de l'UDC!» Ce slogan, estampillé Unia, a rappelé l'enjeu en votation le 14 juin prochain. Dans le Val-de-Travers, pas de cortège pour dire son opposition à cela, mais un rendez-vous aux allures champêtres. Nathalie Sousa, secrétaire syndicale à Unia Neuchâtel souligne la nécessité de protéger le statut

et le salaire des catégories professionnelles essentielles: les soins, le nettoyage, l'industrie ou le bâtiment. Lui succède, parmi d'autres intervenants, un migrant malgache qui raconte le long périple avant son arrivée en Suisse, ponctué par un lot de discriminations. Lutter contre les préjugés, c'est son combat personnel, parce que les étrangers «ne sont pas des paresseux, ni des criminels». ■ **RZ**



Fleurier

## SION SOUFFLE UN VENT ANTI-UDC

Près de 150 militants étaient réunis sur la place du Scex, à Sion, sous le mot d'ordre «Défendre les salaires et les emplois. Non au repli sur soi». Un 1<sup>er</sup> Mai valaisan qui se déroule dans une fin d'après-midi combative et venteuse. Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, Bruna Campanello, membre du

comité directeur d'Unia et Julien Berthod, du SSP, ont pris la parole pour défendre les droits des travailleurs face à l'initiative du chaos de l'UDC.

«Si nous commençons à croire que c'est notre collègue à côté de nous qui est le problème, nous cessons de nommer les véritables causes. Nous cessons alors de

faire pression là où ce serait nécessaire», lance Bruna Campanello face aux militants attablés, déjà convaincus de la richesse culturelle et professionnelle d'une Suisse à plus de 10 millions. ■ **VZ**



Sion





# LES FEMMES, L'AVENIR DE L'AGRICULTURE?

Alors que la moitié des paysans prendront leur retraite dans la décennie à venir, la question de la relève et du rôle des femmes se pose. Tour d'horizon.

Textes Aline Andrey

Les Nations Unies ont décrété 2026 l'Année internationale des agricultrices. Une mise en lumière bienvenue tant les femmes sont essentielles à la bonne marche des exploitations qui nourrissent le monde. Plus localement, elles ont été à l'honneur de la première édition du Festival paysan à la ferme de Bassenges, près de Lausanne, mi-avril. Entre projections, théâtre, concerts, marché artisanal, ateliers de vannerie et de filage de laine de mouton, des tables rondes ont aussi ouvert des champs de réflexion. L'une d'elles, sur l'avenir de la paysannerie, a réuni plusieurs paysannes aux multiples casquettes. La question de la relève, cruciale dans le secteur, a été abordée. La moitié des agriculteurs arriveront à la retraite

dans les quatorze prochaines années (d'ici à 2040). Or, les repreneurs au sein des familles manquent à l'appel. Rappelons qu'à 65 ans, les paiements directs s'arrêtent.

Déjà actuellement deux à trois domaines agricoles ferment chaque jour en Suisse! En l'espace de vingt ans, un tiers d'entre eux ont disparu, avec pour corollaire l'agrandissement des domaines et la mécanisation. La surface moyenne a ainsi augmenté de 30%, rendant plus difficile encore leur acquisition par des néopaysans sans terres et mettant en péril une agriculture à taille humaine.

De surcroît, la Loi sur le droit foncier rural (LDFR) ne reconnaît pas les modèles alternatifs, comme les coopératives et les associations. Elle interdit également de partager matériellement une exploitation agricole lors d'une succession.

## LA LUTTE DISCRÈTE DES AGRICULTRICES

Après *Silence, on ferme!*, Anouk Hutmacher publie *Paysannes, un combat silencieux* (Editions Favre). Inspiré de témoignages réels d'agricultrices et de femmes d'agriculteurs, la sociologue et paysanne en a fait un roman, une manière de préserver l'anonymat de ses interlocutrices. Quelques chapitres relèvent aussi de l'essai ou du documentaire. Elle donne, par exemple, la parole à Anne Challandes, à la tête de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales. Au nom de l'équité, ce livre en appelle à reconnaître la participation des femmes à la paysannerie suisse essentielle à notre système alimentaire. ■



Lors de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival paysan organisé par la ferme de Bassenges, plusieurs tables rondes ont réuni des femmes paysannes et des agricultrices.

Pour les intervenantes, cette politique privilégie toujours traditionnellement les garçons et met des bâtons dans les roues aux néopaysans. La question des vocations tardives devrait également être prise en compte. Prolonger les délais pour l'aide initiale financière qui s'arrête à 35 ans pourrait être une piste.

### TRÈS PEU DE CHEFFES

Paradoxalement, malgré les difficultés, le nombre d'apprentis visant un CFC d'agriculteur est en augmentation. Un quart sont des femmes. Parallèlement, le brevet fédéral de paysanne ou de responsable de ménage (qui permet de prétendre aux paiements directs) s'adresse toujours traditionnellement aux épouses.

En 2024, 37% des employés dans l'agriculture étaient des femmes, et seules 7,7% étaient cheffes d'exploitation (contre 29% en moyenne dans l'Union européenne, 21% en France). Par ailleurs, une femme sur deux, secondant son époux, travaillait sans contrat ni salaire.

Un premier pas vers davantage d'équité se fera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2027. Une couverture d'assurance minimale sera obligatoire pour les épouses évoluant au sein de l'exploitation familiale, pour obtenir l'entier des paiements directs. Delphine Piccot, conseillère agricole, spécialiste des microfermes, collaboratrice de la plateforme Remise de ferme extra-familiale ([remisedeferme.ch](http://remisedeferme.ch)) souligne: «La plateforme compte très peu de profils de femmes seules

qui voudraient reprendre une ferme. Et celles qui le font sont souvent en couple. Mais ça avance.»

«On peut élargir ces considérations de genre au-delà du monde agricole, estime Anouk Hutmacher, sociologue et paysanne. Dans tous les cas, travailler en équipe et partager les tâches est très important pour le domaine et la santé mentale. Quand tu es tout seul sur ton tracteur toute la journée et que, le soir encore, tu te retrouves seul à manger n'importe quoi avant de recommencer le lendemain, c'est compliqué. Pour l'Union suisse des paysans, seule la famille compte. A nous de prouver qu'il peut y avoir d'autres types d'équipes.» Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, paysanne et juriste, constate: «Les revenus dans l'agriculture sont si faibles, que l'exploitation survit grâce à un système familial de personnes qui s'engagent de manière non rémunérée ou peu rémunérée. Ce lien fort doit exister, quelle que soit la structure.»

Concernant les collectifs néoruraux, Marie Brault, ingénieure agronome et membre du Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne (MAPC), souligne l'importance de fixer des règles, dans la production comme dans la distribution du revenu, pour éviter le *turn-over* et trouver un équilibre. La question de la reconnaissance des tâches invisibles portées par les femmes est soulevée. Avec leurs multiples casquettes, beaucoup d'entre

elles gèrent bien souvent ménage et enfants, emploi à l'extérieur, accueil à la ferme, repas au personnel, jardin pour l'auto-alimentation, administration, travail aux champs et à l'écurie... Elles sont souvent aussi les fers de lance de l'agriculture biologique.

### ACCÈS INÉGAL À LA TERRE

«Cela concerne l'ensemble de la société. Quand on sait que, dans l'économie suisse, le nombre d'heures travaillées non payées est supérieur à celles payées, on doit se poser la question: quel modèle de société veut-on?» ajoute Anne Challandes, relevant aussi le défi de taille de la maternité. Pour elle, le faible accès à la terre pour les femmes fait aussi écho à leur faible représentation dans les organisations agricoles.

La révision de la LDFR, en discussion au Parlement, pourrait améliorer quelque peu la situation, en offrant un droit de préemption pour l'épouse, après les enfants, mais avant les sœurs et les frères du chef d'exploitation. Pour Anouk Hutmacher, au-delà de la question de l'autonomie alimentaire, le lien au territoire et sa connaissance propre à la population paysanne est également «une bonne raison pour favoriser l'installation de plus de paysans et de paysannes». «C'est en étant tous les jours dans les champs qu'on peut arriver à recréer ce lien intime avec notre environnement.» ■

## «On travaille deux fois plus, pour deux fois moins»

«Etre paysan·ne», documentaire de Frédéric Gonseth et Catherine Azad, rend hommage à celles et ceux qui nous nourrissent. Essentiel.

Aline Andrey

Dans la nuit, des panneaux d'entrée de villages de la Broye sont consciencieusement retournés. Tout un symbole de ce monde

qui marche sur la tête. Aux côtés de ces jeunes paysans qui expriment leur ras-le-bol face à la politique agricole, la caméra de Frédéric Gonseth, accompagné de sa comparse Catherine Azad, tourne. Ce sont les premières

images du magnifique documentaire *Etre paysan·ne*, actuellement dans les cinémas romands. Ce film témoigne des luttes qui ont marqué 2024, notamment les klaxons des tracteurs formant un SOS dans un champ à Echallens, puis le mot «Dialogue» à Estavayer-le-Lac et, enfin, la manifestation, avec le bruit assourdissant des cloches devant l'Office fédéral de l'agriculture, à Berne. Au-delà de la lutte, Frédéric Gonseth et Catherine Azad montrent, avec une grande tendresse et sur la durée, le quotidien de celles et ceux qui nous nourrissent, la diversité de la paysannerie, des grands domaines céréaliers à l'élevage en passant par le maraîchage bio, les doutes et les peines d'un métier mal compris. Comme le souligne non sans ironie l'une des rares femmes cheffes d'exploitation et fer de lance de la lutte, Marlène Perroud: «C'est le métier où l'on travaille deux fois plus, pour deux fois moins de revenu. Mais c'est normal, parce que nous avons deux fois moins le temps pour le dépenser.» Plus

sérieusement, elle souligne son incompréhension quant au fait qu'un métier si essentiel soit le moins bien rémunéré: 17 francs l'heure en moyenne, 12 francs l'heure dans le secteur laitier, pour des semaines de 60 à 70 heures de travail, sept jours sur sept. L'hérésie de payer davantage pour ses assurances maladie que pour sa nourriture est aussi soulignée.

### FILM POLITIQUE ET SENSIBLE

Des archives, celles de la construction d'une autoroute entraînant une spoliation de terres ou celles de la répression lors des manifestations paysannes en 1996 devant le Palais fédéral, rappellent que les luttes paysannes ne datent pas d'hier.

Alors que trois fermes disparaissent par jour, l'ouverture des marchés a imposé des prix plus bas à la paysannerie suisse, qui a ainsi besoin de paiements directs pour continuer à nourrir la population suisse. Des subventions qui imposent des contrôles,

de la paperasse et du stress, au risque de subir des sanctions. Comme le rappelle un des paysans qui témoignent, ils sont devenus des fonctionnaires, mais les seuls à devoir investir dans leurs outils de travail, des machines de surcroît aux coûts exorbitants, rendues nécessaires par l'agrandissement des exploitations.

Malgré les difficultés, les agriculteurs et les agricultrices témoignent aussi, dans ce documentaire, de leur passion pour le métier et de leur attachement viscéral à la terre. La naissance d'un chevreau, l'amour exprimé par des enfants à leurs vaches, l'arrivée d'un robot de traite dans une exploitation, les récits généreux et tragiques d'un *burn-out* et d'un suicide (dont le taux est très élevé dans le secteur) sont autant de moments forts d'un film aussi politique que sensible. ■

Les séances en Suisse romande, en présence des réalisateurs: [outside-thebox.ch/etrepaysanne](http://outside-thebox.ch/etrepaysanne)



FREDERIC GONSETH/PHOTO TIRÉE DU FILM «ETRE PAYSAN·NE»

# QUAND LE TECHNOFASCISME INFILTRE LES CERCLES DU POUVOIR

**CONTRE-SOMMET** Face à la puissance des géants de la tech, des spécialistes ont tiré la sonnette d'alarme à Lausanne.



La journaliste Nastasia Hadjadji, le philosophe Norman Ajari, et le géographe Antoine Dubiau lors de la table ronde qui s'est tenue fin avril au centre socioculturel Pôle Sud, à Lausanne.

Textes Aline Andrey

Le technofascisme déploie sa toile. Face à ce péril, la coalition Stop Pillage, en opposition au sommet sur le négoce de matières premières qui s'est tenu à Lausanne fin avril, a invité deux spécialistes: Norman Ajari, philosophe, auteur de *Technofascisme. Le nouveau rêve de la suprématie blanche*, et Nastasia Hadjadji, journaliste et coautrice d'*Apocalypse nerds: comment les technofascistes ont pris le pouvoir*. Antoine Dubiau, auteur d'*Ecofascismes*, a introduit la table ronde intitulée «Fascisme et impérialisme: quelles affinités?» qui a attiré quelque 170 personnes au centre socioculturel Pôle Sud, à Lausanne, soulignant au passage que la captation des ressources des pays du Sud par ceux du Nord est l'un des pans de l'impérialisme, inhérent au capitalisme. En préambule, Nastasia Hadjadji rappelle que le secteur des technologies est l'un des plus puissants du monde: «Cette industrie a contribué à faire réélire Donald Trump et est le véhicule d'une idéologie technolibertarienne radicale, avec des figures qui veulent déréguler la finance, démanteler l'Etat social, dans un processus de fascisation du capitalisme numérique.» Ce qui relève du fascisme historique, selon elle, c'est «le retour à des hiérarchies sociales, raciales, de genre, extrêmement verticales, et à un extractivisme et une domination impérialiste occidentale».

Norman Ajari souligne que d'une centaine de milliardaires dans les années 1980, nous sommes passés aujourd'hui à quelques milliers: «Cette concentration des capitaux, et donc du pouvoir, permet à quelques individus de rivaliser avec des Etats et de prétendre transformer la société de telle sorte qu'elle serve leurs intérêts.» Dit autrement, ils veulent gérer le monde comme leurs firmes. «Le fascisme du XX<sup>e</sup> siècle avait adopté la forme parti et la forme Etat, le technofascisme adopte la forme entreprise, le lieu du despotisme, précise le philosophe. Jean Jaurès le disait déjà: la démocratie s'arrête à l'entrée de l'usine. C'est là, au fond, la substantifique moelle du technofascisme. S'y ajoute une dimension raciste et futuriste d'explosivité technologique.»

## UN AVENIR INÉGAL

Nastasia Hadjadji ajoute que «pour la pente réactionnaire de la Silicon Valley, l'accès à l'avenir est inégalitaire»: «D'un côté, une petite élite promise à un avenir radieux, grâce au transhumanisme; de l'autre, le reste de l'humanité, et surtout les populations du tiers-monde, les Noirs, les ouvriers pris dans un temps cyclique ou de la répétition, sans vraiment d'avenir.» La journaliste dénonce ce discours foncièrement «raciste, eugéniste et suprémaciste soutenu par des financiers, des entrepreneurs et des blogueurs». Norman Ajari donne pour exemple la société Palantir qui privatise l'Etat

américain jusque dans sa fonction répressive. «Sur son site, elle se définit comme un logiciel d'aide à la décision à destination des Etats-Unis et ses alliés, précise-t-il. Pour cette société, Google est communiste, car la société travaille avec la Chine.»

## DÉRIVES NÉOLIBÉRALES

Au technofascisme s'ajoute la montée de l'extrême droite, le fondamentalisme catholique et les dérives du néolibéralisme. «Le pouvoir politique ne se mêlant pas d'économie, les capitaines d'industrie n'en font qu'à leur tête», s'insurge Norman Ajari. Face à cela, il plaide «pour un retour à des bonnes vieilles solutions issues du mouvement ouvrier, avec la socialisation des moyens de production». Vis-à-vis des investissements massifs dans les technologies d'intelligence artificielles (IA), il parie sur l'explosion de la bulle spéculative. Sauf que cela ne signifiera pas forcément sa fin. «Le but est de rendre l'IA finalement tellement hégémonique, tellement infiltrée dans les administrations, dans les entreprises... qu'elle devienne *too big to fail*», déplore-t-il. Dès lors, Nastasia Hadjadji souligne l'importance de se questionner sur quelles techniques informatiques utiliser. Précisant l'importance de se distancier des groupes réactionnaires, elle conclut: «Refuser ces technologies est une posture politiquement et stratégiquement saine.» ■

## DU RÔLE DES SYNDICATS FACE À L'IA

Face à l'imposition de l'intelligence artificielle (IA) dans le monde du travail, Norman Ajari critique deux types de discours. «Ceux, apocalyptiques, où tous nos jobs vont être remplacés. Et ceux, au contraire, qui trouvent l'IA géniale.» Or, se référant à de nombreux sociologues, il estime que l'IA pourrait

plutôt légitimer des licenciements dans les pays du Nord, pour les exporter dans les pays à faible coût du travail. «L'IA est un instrument de la dégradation avancée du travail, autant pour les cols blancs que les bleus, affirme le philosophe. Les syndicats - même s'ils sont affaiblis par toutes les forces du Capital - et les partis

de gauche doivent être les lieux de la création d'un rapport de force vis-à-vis de ces technologies.» Surtout qu'à l'impact social de ces nouvelles technologies s'ajoute encore l'impact environnemental, en termes de besoins énergétiques et de matières premières... ■

## BRÈVES

### MENACES SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

En 2026, la liberté de la presse atteint son niveau le plus bas depuis 25 ans. Ce constat alarmant est dressé par l'ONG Reporters sans frontières, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui a eu lieu le 3 mai. En effet, plus de 50% des pays sont désormais dans des situations «difficiles» ou «très graves», sur fond de criminalisation croissante du journalisme, contre 13% en 2002.

La Suisse remonte, quant à elle, à la 8<sup>e</sup> place: la situation de notre pays n'a quasi pas changé depuis l'an dernier, mais il gagne une place au classement grâce au recul d'autres pays.

Selon Isabelle Cornaz, présidente de RSF Suisse, la pression juridique comme le secret bancaire appliqué aux journalistes et les blocages de contenus restent problématiques chez nous. Si le rejet de l'initiative SSR «200 francs, ça suffit!» a évité un affaiblissement du service public, les médias suisses subissent toujours une forte pression économique. ■ MT

### PRÉVENIR LES FORTES CHALEURS

A l'occasion de la Journée internationale de commémorations des travailleurs morts ou blessés au travail, le 28 avril, la Confédération européenne des syndicats (CES) a appelé à une loi européenne contraignante pour protéger les salariés face aux fortes chaleurs. Et pour cause, les syndicats dénoncent une hausse de 42% des décès liés à la chaleur au travail dans l'Union européenne depuis 2000 et pointent l'inaction des employeurs malgré des risques avérés.

Réunis à Bruxelles avec l'Institut syndical européen, ils demandent des mesures obligatoires comme des pauses supplémentaires, un accès à l'eau et à l'ombre ainsi qu'une adaptation des horaires. Pour Esther Lynch, secrétaire générale de la CES, ces décès «ne sont pas des accidents, ils sont prévisibles, évitables et exigent une action législative urgente».

En Suisse comme ailleurs, la récurrence des épisodes caniculaires suscite des enjeux croissants de santé au travail, notamment dans la construction, l'agriculture ou la logistique, où les protections restent souvent insuffisantes. ■ MT

### LES PDG TOUJOURS PLUS RICHES

A l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, la Confédération syndicale internationale (CSI) et Oxfam ont publié une nouvelle analyse qui révèle qu'en 2025, la rémunération des PDG a progressé vingt fois plus vite que celle des travailleurs et des travailleuses. Pire encore, depuis 2019, les salaires réels de ces derniers ont chuté de 12%, tandis que ceux des dirigeants ont bondi de 54%.

En moyenne, un PDG gagne 8,4 millions de dollars par an, soit l'équivalent de 490 ans de salaire pour un employé. Les milliardaires ont, eux, perçu 2500 dollars par seconde en dividendes en 2025.

«Cette analyse met en lumière le coup d'Etat des milliardaires contre la démocratie et ses conséquences pour les travailleurs», dénonce Luc Triangle, secrétaire général de la CSI, qui affirme que leur fortune est utilisée pour acheter de l'influence politique et accéder à des postes de pouvoir. Pour inverser la vapeur, les organisations appellent à taxer davantage les grandes fortunes, plafonner les rémunérations des dirigeants et renforcer la négociation collective afin de rééquilibrer le partage des richesses. ■ MT

### ARCELORMITTAL, LE CANCRE

IndustriALL Global Union, entité syndicale internationale basée à Genève qui représente 50 millions de travailleuses et de travailleurs, dénonce dans un communiqué et à travers une journée d'action qui s'est tenue le 5 mai, les agissements du géant de l'industrie sidérurgique ArcelorMittal. En cause, les graves manquements en matière de sécurité sur les sites de travail, qui ont coûté la vie à plus de 300 personnes entre 2013 et 2023.

Sont également pointées du doigt les multiples manœuvres visant à réduire au silence les employés, en excluant les représentants syndicaux des comités d'entreprise, cela en violation du droit européen et des règlements internes. Enfin IndustriALL signale l'abandon des engagements dans le domaine de l'écologie, alors que ce gros acteur a une empreinte carbone comparable à celle d'un pays comme la Belgique. En Allemagne, ArcelorMittal s'est retiré d'un projet de décarbonisation alors qu'une subvention publique de 1,3 milliard d'euro lui a été versée. A l'échelle européenne, le montant s'élève à 3 milliards d'euros, sans que des projets vertueux n'aient vu le jour depuis. ■ RZ

## VOTATION

Le comité vaudois pour l'introduction d'un salaire minimum se mobilise.

PAGE 11



## GENÈVE

La campagne contre la loi sur l'ouverture des commerces le dimanche est relancée.

PAGE 13



## PAUSE CAFÉ

Paulo Almeida, un engagement de tous les instants.

PAGE 14

# POUR UNE INDUSTRIE GENEVOISE FORTE

**ÉCONOMIE** Unia et les représentants patronaux ont présenté leur Conseil de l'industrie genevoise, une instance paritaire inédite en Suisse, qui veillera à protéger les emplois et à renforcer le secteur.

Textes Manon Todesco

C'est une première en Suisse. Le 28 avril, les principales organisations patronales de l'industrie genevoise et le syndicat Unia ont officiellement présenté leur Stratégie industrielle 2032, portée par le tout nouveau Conseil de l'industrie genevoise (CIG). Pour l'occasion, ils ont convié les médias en grande pompe au dernier étage de la tour de la Fédération des entreprises romandes, avec une vue imprenable sur la ville. Cette instance paritaire, fruit de plusieurs mois de travail acharné, a pour objectifs d'anticiper les mutations économiques, de protéger les emplois industriels et de renforcer durablement la compétitivité du secteur au bout du lac.

«L'industrie genevoise se trouve aujourd'hui à un carrefour», a déclaré Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Genève et artisan du projet. Pilier essentiel de l'économie locale, représentant plus de 27 000 emplois, près de 12% du PIB cantonal et 20 milliards de francs de biens exportés à l'étranger, l'industrie est face à des défis majeurs. Tensions géopolitiques, hausse des droits de douane, franc fort, pénurie de main-d'œuvre qualifiée et transitions énergétique et numérique: Sur le terrain, poursuit le responsable syndical, cela crée beaucoup d'anxiété chez les travailleurs et les travailleuses, et la menace des restructurations pèse. «Jusqu'ici, il n'y avait pas de vraie structure pour défendre les intérêts du secteur de manière dynamique, souligne Livio Elia, président de l'association patronale Union industrielle genevoise. Notre ambition commune est de combler ce manque. Ce n'est pas une déclaration d'intention mais un véritable plan d'action.»

## UNE GOUVERNANCE INÉDITE

Constitué en décembre 2025, le CIG réunit, sur une base paritaire, les représentants des employeurs et des salariés. Une structure unique à Genève qui fédère l'ensemble des acteurs du secteur, dont les décisions devront être prises à l'unanimité, garantissant ainsi un large consensus. L'Etat, les hautes écoles et

plusieurs acteurs économiques seront également associés aux travaux, ce qui explique la présence de la conseillère d'Etat Delphine Bachmann à la conférence de presse. Ainsi, le CIG entend devenir l'organe de référence du dialogue social dans l'industrie genevoise. La stratégie s'articule autour de trois axes majeurs. D'abord, la cartographie du tissu industriel genevois pour mieux cerner les enjeux. Ensuite, le maintien des savoir-faire et des emplois face aux chocs économiques et, enfin, la valorisation de l'industrie afin de captiver de nouveaux investissements et renforcer son attractivité.

Concrètement, parmi les premières actions annoncées figure la création d'une cellule de crise paritaire, activable immédiatement en cas de licenciements collectifs. «Cette structure disposera d'une boîte à outils mobilisant aides publiques, reconversion professionnelle ou chômage partiel, détaille Yves Defferrard. Etre un seul et même interlocuteur nous permettra d'être plus fort et plus crédible pour agir plus vite et plus fort.»

Autre chantier prioritaire: l'analyse détaillée des entreprises industrielles dans le canton, afin d'identifier les compétences stratégiques, les dépendances critiques et les secteurs à fort potentiel. «Derrière chaque emploi industriel, il y a une personne, et notre engagement est pour ces personnes, ajoute Yan Giroud, responsable du secteur industrie d'Unia Genève. Notre responsabilité sera de placer l'emploi au centre et de construire une image positive des métiers de l'industrie afin d'offrir des carrières pérennes et attractives.»

## ÉTAT PARTENAIRE

Le CIG insiste: il ne s'agit pas d'une politique industrielle dirigiste, mais d'une stratégie volontaire, élaborée par les partenaires sociaux eux-mêmes, qui converge avec la Stratégie économique cantonale Genève 2035. D'où le soutien de l'Etat, et notamment du Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie. «Plus qu'une association, il s'agit d'un acte de confiance entre les partenaires sociaux et envers les institutions, avec la volonté de



A Genève, le secteur de l'industrie emploie plus de 27000 salariés, représente près de 12% du PIB cantonal et génère 20 milliards de francs à l'exportation vers des pays tiers.

travailler ensemble pour atteindre les mêmes objectifs», a salué Delphine Bachmann, qui espère que ce projet, avant-gardiste, fera des petits dans d'autres cantons.

A travers cette initiative, Genève entend préserver sa base industrielle tout en lui donnant les moyens de relever les défis des prochaines décennies. Une ambition résumée par le slogan du CIG: «En structurant le dialogue aujourd'hui, nous protégeons les emplois de demain.» ■



Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

## UNIA FIER DU TRAVAIL ACCOMPLI

Silvia Locatelli, membre du comité directeur d'Unia en charge du secteur industrie, a fait le déplacement pour saluer le projet de fond bâti à Genève. Pas moins de trois mois de travail ardu, avec l'aide de quarante experts. «Ce CIG traduit une ambition forte, basée sur le dialogue social, qui permet de se projeter collectivement vers l'avenir. C'est exactement ce dont la Suisse a besoin, afin que l'industrie reste vivante et le cœur de notre pays.» Et d'espérer que cette démarche inspirera les autres cantons... ■

# Unia Fribourg se porte bien et adopte trois résolutions

**SYNDICALISME** L'assemblée des délégués veut renforcer la formation de ses membres, améliorer la sécurité au travail et soutenir le personnel des soins de longue durée.

Rocco Zacheo

Les représentants des travailleuses et des travailleurs d'Unia Fribourg se sont réunis le 25 avril dernier en assemblée ordinaire des délégués. Ce rendez-vous traditionnel a permis de dresser un premier constat réjouissant, souligné dans son allocution par Silvia Locatelli, du Comité directeur national: le nombre de membres du syndicat a enregistré une belle progression, avec près de 200 adhésions supplémentaires. De quoi renforcer le rapport de force et envoyer un signal important en vue des luttes

à venir. Trois d'entre elles, portant sur des thèmes distincts, ont par ailleurs été discutées et adoptées à cette occasion.

## UNE LOI À RENFORCER

La première concerne le vaste domaine de la sécurité et de la santé sur les lieux de travail. On le sait, une loi existe en la matière et oblige les employeurs à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les employés (Loi sur le travail, art. 6.9). Les statistiques montrent toutefois que l'application de ce dispositif reste lacunaire, tant à l'échelle nationale que locale.

Ainsi, plus de 200 personnes décèdent chaque année en Suisse à cause de leur travail. Dans le canton de Fribourg, on enregistre environ 2700 accidents par an rien que sur les chantiers. Les charges lourdes à porter, tout comme les effets néfastes du dérèglement climatique (déshydratation, insolation, cancer de la peau, etc.), continuent d'y poser de graves problèmes. Ailleurs, les discriminations, le harcèlement sexuel ou encore l'épuisement professionnel constituent des fléaux qui frappent tout particulièrement des secteurs comme la vente et les soins. Pour toutes ces raisons, les délégués revendiquent un

renforcement de la loi sur six points distincts.

Fribourg apporte également son soutien à la vaste campagne nationale visant à améliorer les conditions de travail du personnel des soins de longue durée. *Le Manifeste du care*, publié par Unia et rédigé en tenant compte de l'avis des actrices et des acteurs de la branche, fixe des objectifs importants et ambitieux afin de redonner un nouveau souffle et une véritable dignité, tant physique que psychologique, aux patients ainsi qu'aux professionnelles qui les accompagnent. La région s'engage ainsi à faire de la grève

des femmes de 2027 une mobilisation en faveur des travailleuses concernées. Elle appelle aussi à la création «d'une large coalition réunissant l'ensemble des syndicats actifs dans les branches impliquées, du secteur public au secteur privé», afin de répondre aux défis posés par cette thématique. Enfin, une résolution a été adoptée afin de renforcer la formation des militantes et des militants d'Unia Fribourg. Ce processus vise à transmettre aux membres les outils nécessaires pour consolider leur émancipation et affiner les pratiques de la lutte syndicale. ■

## À VOS CRAYONS



|   |                                      |   |  |   |                                |                              |           |
|---|--------------------------------------|---|--|---|--------------------------------|------------------------------|-----------|
| CHICANEUR<br>OUVRIÈRE                         | GOUFFRE<br>NATUREL<br>BEL<br>HELLÈNE | DANGEREUSE<br>CONTINENT                               | AVANT NOUS<br>SUR LES<br>BORDS DU<br>LAC LÉMAN | PIÈCE<br>DE «HOT<br>COUTURE»<br>INTER-<br>JECTION | CHEF DE<br>LA BANDE<br>APPRIS  | BISCUIT<br>ALSACIEN          | TOUFFU    |
|   |                                      |   |  |   |                                | SYMBOLE<br>DU RAD<br>ÉQUERRE |           |
| PORT SUR LA<br>MER NOIRE<br>EMBLE-<br>MATIQUE |                                      |   | COGNER   |   |                                |                              |           |
|   |                                      |   |  | N'EST<br>PLUS UN<br>ENFANT                        | SAPÉ<br>ANIMATEUR<br>MUSICAL   |                              |           |
| DANS<br>DIEU<br>NORDIQUE                      |                                      | OBTENUS   | COUP<br>DE MAIN<br>MATRICE                     |   |                                | CHANCEUX                     | AÉRIENNE  |
|   |                                      |   |  |   |                                |                              |           |
|   |                                      | HYPO-<br>CHLORITE<br>DE SODIUM<br>RELIGIEUSE<br>VERTE |  |   |                                |                              |           |
| COUTUMES<br>CONJONC-<br>TION                  |                                      | GUIDE LE<br>NOVICE<br>DYNASTIE<br>CHINOISE            |  |   | AFFLUENT<br>DU CONGO<br>ABIMAI |                              |           |
|   |                                      | POSSESSIF<br>RÉFUTE                                   | SORTI DE LA<br>MATERNITÉ<br>ÉCORCE<br>DE CHÊNE | VILLE DE<br>NORMANDIE<br>FAIT LA<br>LIAISON       | GRAND<br>SERVICE               |                              | POSSESSIF |
| ASSEZ<br>BANALE<br>MIT DE LA<br>COULEUR       |                                      |   |  |   |                                |                              |           |
|   |                                      |   | CLÉ DES<br>CHANTS                              |   | ALLIAGE<br>SOLIDE              |                              |           |
|   |                                      |   |  |   |                                |                              |           |
| GOUVERN-<br>EMENT PAR<br>INTERIM              |                                      |   |  | ALLÉGRESSE  |                                |                              |           |

© FORTISSIMOTS.COM

## FACILE

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 2 |   | 4 |   | 7 |   | 3 |
| 7 |   |   |   |   |   |   | 6 |
|   |   | 4 | 6 |   | 3 | 2 |   |
|   | 5 |   | 7 | 4 | 9 |   | 2 |
|   | 6 |   |   |   |   |   | 9 |
|   | 8 |   | 3 | 6 | 2 |   | 1 |
|   |   | 3 | 1 |   | 8 | 5 |   |
| 9 |   |   |   |   |   |   | 6 |
|   | 7 |   | 5 |   | 6 |   | 4 |

## DIFFICILE

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 1 |   |   |   |   |   | 2 |
|   |   | 2 | 9 |   |   |   |   |
| 6 |   | 4 |   | 2 | 5 |   | 9 |
|   |   |   |   |   | 6 |   | 8 |
|   |   | 6 |   | 8 |   | 3 |   |
| 4 | 7 |   | 5 |   |   |   |   |
| 7 |   |   | 1 | 5 |   | 4 | 8 |
|   |   |   |   |   | 3 | 1 |   |
| 3 |   |   |   |   |   |   | 9 |

## RÉSULTATS

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | S | L | S | N | S | G | E | R | E |
| E | I | C | I | T | U | V | A | N | I | N |
| E | N | V | S | S | R | E | T | N | I | N |
| G | R | E | U | E | N | E | N | E | M | A |
| L | E | V | A | D | E | N | E | N | O | O |
| Z | E | N | J | O | U | E | N | I | O | O |
| U | V | A | P | O | I | N | O | O | I | C |
| R | D | H | E | S | S | O | D | O | O | O |
| B | C | G | L | I | L | L | E | L | L | P |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 9 | 2 | 8 | 7 | 6 | 1 | 4 | 3 | 4 |
| 7 | 6 | 1 | 9 | 3 | 4 | 5 | 2 | 8 | 2 |
| 8 | 3 | 4 | 5 | 1 | 9 | 6 | 7 | 6 | 7 |
| 4 | 7 | 8 | 5 | 3 | 1 | 9 | 2 | 6 | 2 |
| 1 | 5 | 6 | 2 | 8 | 9 | 3 | 7 | 4 | 4 |
| 2 | 2 | 9 | 3 | 7 | 4 | 6 | 5 | 8 | 1 |
| 6 | 3 | 4 | 8 | 2 | 5 | 7 | 1 | 9 | 9 |
| 5 | 8 | 2 | 4 | 6 | 1 | 7 | 6 | 4 | 3 |
| 9 | 1 | 7 | 3 | 6 | 4 | 8 | 5 | 2 | 2 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 9 | 6 | 3 | 5 | 7 | 2 | 8 | 8 |
| 6 | 8 | 3 | 4 | 7 | 2 | 1 | 5 | 2 | 6 |
| 2 | 4 | 3 | 1 | 9 | 8 | 5 | 7 | 2 | 6 |
| 4 | 8 | 6 | 3 | 6 | 2 | 7 | 1 | 5 | 2 |
| 3 | 6 | 7 | 8 | 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | 7 |
| 3 | 5 | 1 | 7 | 4 | 6 | 9 | 2 | 8 | 2 |
| 1 | 9 | 4 | 6 | 8 | 3 | 2 | 5 | 7 | 7 |
| 7 | 3 | 8 | 9 | 2 | 5 | 1 | 6 | 4 | 4 |
| 5 | 2 | 6 | 4 | 1 | 7 | 8 | 3 | 9 | 3 |

DIFFICILE

FACILE

## AGENDA UNIA

## BIENNE

## HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienne:** lundi à jeudi, 14h-17h30.  
Permanence téléphonique 032 329 33 33:  
lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.  
Vendredi 9h-11h30.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures  
d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

**Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence  
téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.  
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

## FRIBOURG

## PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au  
026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.  
En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou  
un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone.  
Les plages de temps encore disponibles sont  
fournies lors de l'appel téléphonique. Les  
entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Bulle,** rue de Vuippens 29.

**Fribourg,** rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30;  
vendredi, 8h30-11h30.

## CONFÉRENCE

«Pas de Suisse à 10 millions», l'initiative du chaos!,  
avec Pierre-Yves Maillard, président de l'Union  
syndicale suisse. **21 mai à 18h30,** Café du Jura,  
Route du Jura 20, Fribourg.

## GENÈVE

## HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h  
et 14h-18h. Les permanences restent sur  
rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone  
au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant  
être réalisées à nos guichets, nous invitons  
les personnes qui ne sont pas membres et  
qui souhaitent un conseil à se présenter dans  
nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à  
vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

## CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi  
à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi,  
fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:**  
geneve.pdu1@unia.ch

## GROUPE DES RETRAITÉS

## Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont  
lieu tous les **2<sup>e</sup> mardis du mois de 10h à 13h,**  
dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

## NEUCHÂTEL

## HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel**

Permanences syndicales: lundi, mercredi  
et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi,  
10h-12h et 15h-18h.

## Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur  
deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du  
secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30  
et 14h-17h.

## Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30  
et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la  
région au **0848 20 30 90:** lundi à vendredi,  
10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Fleurier,** place de la Gare 3.  
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

**Chaux-de-Fonds,** av. Léopold Robert 67. Lundi,  
mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi,  
14h-17h; vendredi 9h-11h30.

**Le Locle,** Crêt Vaillant 19.  
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

**Neuchâtel,** avenue de la Gare 3.  
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h;  
mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

## TRANSJURANE

## HORAIRES DES SECRÉTARIATS

## Secrétariat de Delémont

**Téléphone:** lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-  
17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

**Delémont,** rue de la Jeunesse 2.  
Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

**Porrentruy,** rue du Temple 2.  
Lundi, 13h30-17h30.

**Saint-Imier,** rue Francillon 20.  
Mardi, 13h30-17h30.

**Tavannes,** rue du Quai 20.  
Jeudi, 13h30-17h30.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Delémont,** place de la Gare 11.  
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi,  
9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

**Moutier,** rue Centrale 11.  
Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

**Porrentruy,** rue des Baïches 18.  
Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

**Saint-Imier,** rue Francillon 20.  
Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

**Tavannes,** rue du Quai 20. Lundi et mardi,  
9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi,  
9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

## VALAIS

## HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Téléphone:** 027 602 60 00, 8h30-11h30  
et 14h-16h30.

Ouverture des guichets:  
lundi, mercredi et vendredi.

**Sion, Sierre, Martigny, Monthey:** 9h-11h30.

## Permanences du soir

**Sierre:** lundi, 17h-19h.

**Monthey:** mardi, 17h-19h.

**Sion:** jeudi, 17h-19h.

**Martigny:** jeudi, 17h-19h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Martigny,** rue du Léman 19.

**Monthey,** avenue de la Gare 28.

**Sierre,** rue du Temple 3.

**Sion,** place du Midi 21.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30  
et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

## VAUD

## HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au  
0848 606 606 ou au 0041 848 606 606  
depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h;  
mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales  
sans rendez-vous:

**Aigle,** route de la Zima 2.  
Lundi, 14h30-18h30.

**Crissier,** rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

**Lausanne,** place de la Riponne 4.  
Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h;  
samedi, 9h-11h.

**Le Sentier,** Grand Rue 44.  
Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

**Morges,** Grand-Rue 73-75 (2<sup>e</sup> étage).  
Lundi, 16h-18h30.

**Nyon,** rue de la Morâche 3.  
Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

**Payerne,** rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

**Vevey,** rue Haldimand 23.  
Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

**Yverdon,** avenue Paul-Cérésol 24.  
Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

**Aigle,** rte de la Zima 2.

**Vevey,** av. Paul-Cérésol 24.

**Lausanne,** pl. Chauderon 5.

**Nyon,** rue de la Morâche 3.

**Crissier,** av. des Alpes 51.

**Yverdon,** av. Haldimand 23.

**Payerne,** rue Guillermaux 1.

**Morges,** Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30  
et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30  
et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

## SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h;  
mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h  
et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents:  
caissechomage.unia.ch

## BRÈVES

## LA FÊTE DE LA NATURE: APPRENDRE À VOIR

Découvrir le monde qui nous en-  
tourne, tel est le souhait des or-  
ganisateurs de la Fête de la na-  
ture pour cette année. De nombreuses  
activités, mêlant approches artis-  
tiques et scientifiques, inviteront pe-  
tits et grands à observer la nature. Sous  
le thème «Un œil sur la nature», cette  
15<sup>e</sup> édition se tiendra du 20 au 25 mai  
2026 dans toute la Suisse romande.  
Au rendez-vous, balades guidées au

crépuscule, mandala de fleurs, excu-  
sion «Sur les traces du hérisson»... et  
plus de 300 ateliers gratuits. Tout cela  
en collaboration avec des parcs natu-  
rels, musées, associations, communes  
et des particuliers. Une invitation à dé-  
couvrir les secrets de la nature, souvent  
insoupçonnés. ■ PL

Plus d'informations et inscriptions:  
fetedelanature.ch



YVES LERESCHE

## PAS DE TRAVAIL LE DIMANCHE!

Lors de la conférence de la branche  
du commerce de détail du syndi-  
cat Unia, environ 60 vendeuses  
et vendeurs ont dénoncé le projet du  
Parlement visant à tripler le nombre  
d'ouvertures dominicales sans autori-  
sation. Pour le personnel, cela signifie-  
rait une nouvelle augmentation de la  
charge de travail, déjà élevée dans la  
vente, au mépris de leur santé.  
«Le projet parlementaire s'appuie sur  
une initiative du canton de Zurich. Il  
prévoit d'augmenter à douze le nombre  
d'ouvertures dominicales contre quatre  
actuellement. Cela revient à assouplir  
massivement la loi sur le travail, alors  
qu'elle est censée garantir la protection  
des travailleuses et travailleurs et inter-  
dit en principe le travail du dimanche»,  
indique Unia dans un communiqué.  
Lors de la conférence, Mersiha  
Beširović du syndicat du commerce  
de détail et du secteur des services  
(STBIH) en Bosnie-Herzégovine a ra-  
conté la lutte du personnel de son pays  
pour obtenir le congé du dimanche. Si  
jusqu'à fin 2024, les magasins étaient  
ouverts 7 jours sur 7, une enquête  
menée auprès des vendeuses et des

vendeurs, montre que 97,5% souhai-  
taient avoir congé le dimanche et dur-  
ant les jours fériés.

En plus des atteintes à la vie familiale  
et sociale, des médecins du travail  
mettent en garde contre les graves ef-  
fets sur la santé d'une augmentation du  
travail dominical comme des maladies  
psychiques ainsi que des lésions dor-  
sales et articulaires.

L'extension du travail dominical s'ins-  
crit dans une série d'attaques politi-  
ques contre la protection des travail-  
leuses et travailleurs, s'insurge Unia.  
La majorité de droite du Parlement  
prévoit, entre autres, d'étendre la du-  
rée quotidienne maximale du travail  
à 17 heures en cas de télétravail et de  
contourner les salaires minimums can-  
tonaux. Le Parlement à majorité bour-  
geoise pratique une politique de dé-  
mantèlement de la loi sur le travail au  
détriment de la population active.» Le  
syndicat appelle le Conseil des Etats,  
qui devra se positionner durant la ses-  
sion parlementaire de juin, à stopper  
ce projet. ■ AA

# LE SALAIRE MINIMUM, ESSENTIEL POUR COMBATTRE LA PRÉCARITÉ

**VAUD** Le comité unitaire qui se bat pour l'introduction du dispositif a lancé sa campagne en vue de la votation du 14 juin prochain. Présentation des arguments.

Sonya Mermoud

Pas de tarif horaire en dessous de 23,60 francs en 2026, un montant qui devra chaque année être indexé au coût de la vie: voilà la bataille menée par le comité unitaire pour un salaire minimum cantonal vaudois. Un combat dont l'issue sera connue le 14 juin, la population étant appelée à trancher la question dans les urnes. La votation portera sur trois objets: les deux initiatives de l'alliance et la contre-proposition du gouvernement. Les textes du comité veulent, d'une part, ancrer le principe du salaire minimum dans la Constitution afin d'assurer sa pérennité et, d'autre part, fixer un montant horaire plancher réévalué annuellement à l'aune de l'indice des prix à la consommation. Lors d'une conférence de presse organisée le 27 avril à Lausanne, les partisans ont fait valoir leurs arguments. Deux personnes peinant à nouer les deux bouts ont également témoigné de leur situation.

## DURE RÉALITÉ

«Vivre à Lausanne avec un salaire de 21 francs par heure est une dure réalité. Après avoir payé le loyer et réglé la facture obligatoire de l'assurance maladie, le budget est pratiquement fini. Parfois on doit choisir entre payer les factures ou se nourrir correctement; à mon avis, ce n'est pas vivre, mais sim-

Ces exemples expliquent la démarche entreprise par le comité unitaire. Face à un coût de la vie qui n'a cessé de prendre l'ascenseur, il estime qu'il y a une urgence sociale à garantir à chacun de pouvoir vivre dignement de son travail. Et associe le salaire minimum à un outil propre à combattre la pauvreté. Selon ses chiffres, 10% de la population vaudoise vit avec un bas salaire, entre 5% et 7% bénéficieraient directement du salaire minimum cantonal. Des personnes travaillant dans la vente, la coiffure, les soins ou encore la restauration sont directement concernées, dont de nombreuses femmes.

## URGENCE POLITIQUE

Secrétaire régional d'Unia Vaud, coprésident de la coalition, Arnaud Bouverat fait valoir l'importance de voter deux fois «oui» aux initiatives. Cette constitutionnelle assurant une sécurité juridique du salaire minimum et celle législative qui, avec son mécanisme automatique d'indexation au renchérissement, offre l'avantage d'être «transparente et prévisible». «Ce salaire minimum responsabilise les partenaires sociaux non seulement dans les négociations pour garantir un salaire adapté au coût de la vie vaudois, mais aussi dans l'application en participant aux contrôles.»

Conseiller national et économiste, Samuel Bendahan estime que les en-



Le comité unitaire annonce que des actions de terrain seront menées dès le 1<sup>er</sup> Mai.

«Vivre à Lausanne avec un salaire de 21 francs par heure est une dure réalité. Après avoir payé le loyer et réglé la facture obligatoire de l'assurance maladie, le budget est pratiquement fini. Parfois on doit choisir entre payer les factures ou se nourrir correctement»

Carla, nettoyeuse

plement survivre», a indiqué Carla, nettoyeuse. Souci partagé par Trini, employée dans le même domaine, qui a exprimé ses difficultés à boucler les fins de mois. Une situation générée par un coût de la vie élevé, mais aussi d'heures de travail insuffisantes et mal rémunérées.

treprises ont les moyens de rémunérer leurs employés correctement: «Le canton de Vaud produit 71,4 milliards de francs de richesse par an.» Il insiste par ailleurs sur l'absence d'impact négatif du salaire minimum citant des études menées à Genève et à Neuchâtel où la pratique existe déjà. Et

souligne «l'urgence politique» à voter sur ces deux textes. Une urgence dictée par la motion Ettlín qui entend faire primer les conventions collectives de travail (CCT) étendues sur les salaires minimums cantonaux. «Si nous votons «oui» le 14 juin, et que la loi entre en vigueur avant l'aboutissement de la motion Ettlín, le canton de Vaud passe entre les gouttes.»

## CONTRE-PROJET VIDE ET TROMPEUR

Le comité unitaire rejette fermement le contre-projet du Conseil d'Etat, qualifié de vide et trompeur, notamment en raison de ses nombreuses exceptions et en l'absence d'un dispositif clair d'adaptation au renchérissement. «Très peu de travailleurs et de travailleuses en bénéficieraient,

c'est un salaire minimum qui exclut et précarise, pas un salaire minimum qui protège», déclare Gabriella Lima, coprésidente de l'alliance, précisant encore que la mouture de l'exécutif cantonal laisse de côté les salariés soumis à une CCT ou à un contrat-type de travail (CTT). Dans ce sens, de nombreuses femmes actives dans l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, l'économie domestique ne verraient pas la couleur d'un salaire digne. «De ce fait, le contre-projet rate sa cible de réduire la pauvreté puisque deux tiers des personnes à bas salaires sont des femmes.»

Joëlle Minacci, députée d'Ensemble à gauche au Grand Conseil, évoque encore le coût que représentent les rémunérations de misère pour la collectivité.

«Les prestations sociales sont payées par l'Etat et par nos impôts. Ce sont donc les citoyennes et les citoyens, le Canton et les communes, qui mettent la main au porte-monnaie pour compenser les bas salaires.» L'impact positif de meilleures rémunérations a en outre été mis en avant par un représentant de l'Association de défense et de détente des retraités, assurant aux seniors concernés des rentes plus élevées. Mais aussi un filet social aux mailles plus serrées, en cas de chômage, de maladie ou d'accident. ■



## ÉCLAIRAGE



# LES APPRENTIS, DES TRAVAILLEURS EN DEVENIR

Manon Todesco

## A quel salaire un apprenti peut-il prétendre?

En Suisse, le salaire des apprentis n'est pas fixé par la loi. Il est librement défini dans le contrat d'apprentissage entre le jeune et l'employeur. Il varie selon le métier, la branche professionnelle, la formation, l'ancienneté et l'âge. A savoir que les apprentis peuvent généralement commencer à travailler dès l'âge de 15 ans, après la scolarité obligatoire.

Le salaire n'est encadré que par des recommandations ou, parfois, par des conventions collectives de travail (CCT) qui fixent des montants minimaux. Contrairement aux autres employés, un apprenti ne peut pas exiger d'augmentation, de 13<sup>e</sup> salaire ou d'indexation au coût de la vie, sauf si

c'est prévu par la CCT, comme c'est le cas dans la construction.

**A combien de semaines de vacances un apprenti a-t-il droit?** Jusqu'à 20 ans, un apprenti a droit à au moins cinq semaines de vacances par an, avec l'obligation de pouvoir prendre au minimum deux semaines d'affilée. A partir de 21 ans, il doit pouvoir prendre au moins quatre semaines de congés annuels. Les vacances sont payées et ne peuvent pas être remplacées par de l'argent. L'employeur peut fixer les dates mais doit tenir compte des souhaits de l'apprenti et, en principe, les vacances doivent être prises pendant celles prévues dans le calendrier scolaire, car l'école professionnelle est obligatoire pendant l'apprentissage. Pour Unia, ce temps de repos est jugé insuffisant, c'est pourquoi le

syndicat a lancé une campagne nationale pour exiger huit semaines de vacances au minimum par an.

**Est-ce qu'un apprenti peut démissionner ou être licencié?** Un contrat d'apprentissage est prévu pour durer jusqu'à la fin de la formation, donc il ne peut en principe pas être résilié librement comme un contrat de travail classique. Toutefois, il y a des exceptions, notamment pendant la période d'essai où les deux parties peuvent résilier le contrat plus facilement. Au-delà, la résiliation du contrat sera possible seulement en cas de commun accord ou pour des motifs dits graves. Quoi qu'il arrive, toute rupture doit être annoncée à l'autorité cantonale compétente. ■

Infos: [droits-des-apprentis.ch/detail/salaire](https://droits-des-apprentis.ch/detail/salaire)

## BRÈVE

### APPEL SYNDICAL CONTRE L'AUSTÉRITÉ À FRIBOURG

Le 26 avril dernier, le peuple fribourgeois a rejeté massivement le plan d'austérité conçu par le Conseil d'Etat à travers la Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE). Ce dispositif draconien avait été adopté en 2025 par la majorité bourgeoise du Grand Conseil en tant qu'élément central du Programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE). Les coupes envisagées devaient toucher plusieurs domaines, allant de l'administration publique au monde des soins, des transports aux crèches, en passant par certaines prestations sociales. Les urnes ont parlé, il s'agira désormais de respecter la volonté populaire. C'est le sens de l'appel qu'adresse aux autorités le Syndicat des services publics (SSP) région Fribourg. L'organisation souligne que les citoyens ont fait davantage que dire non à la LAFE, ils se sont opposés à toute la politique d'austérité. Il faut dès lors suspendre les mesures prévues plus largement par le PAFE. Et plus particulièrement, souligne le SSP, biffer trois intentions qui frappent le secteur des soins: «le gel des prestations d'intérêt général (PIG) à l'HFR (Hôpital fribourgeois) et au RSFM (Réseau fribourgeois de santé mentale); le moratoire sur la revalorisation des fonctions de la santé; enfin, le gel des indemnités pour inconvénients de services (travail de nuit, du week-end, horaires irréguliers)». ■ RZ

# L'OSEO, 90 ANS ET PAS UNE RIDE

**SOCIAL** L'association poursuit sa mission dans le domaine de l'insertion professionnelle pour personnes en difficulté. Entretien avec Yves Ecoeur, directeur de la structure vaudoise.

Textes Rocco Zacheo

On pourrait se réjouir avec beaucoup de modération de sa bonne santé. L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) se porte bien et, en procédant par paradoxe, on dira que cela n'est pas nécessairement encourageant. Voilà en effet l'indice que tout ne tourne pas rond dans notre société, qu'il demeure une population fragile, en difficulté, nécessitant un accompagnement solide pour trouver une insertion dans le monde du travail. Mais regardons tout cela sous un autre prisme. L'association qui fête ses 90 ans d'existence a consolidé, décennie après décennie, une mission essentielle, en imaginant toutes sortes de projets. Population migrante, chômeurs, jeune public, personnes confrontées à des difficultés psychologiques... presque partout en Suisse, 900 collaborateurs œuvrent pour le bien-être de ce pan de la société. Et ils sont plus de 200 dans le canton de Vaud, où Yves Ecoeur dirige, depuis 2014, cette structure. Dans son bureau de Vevey, il nous accueille pour évoquer ce qui fait la particularité de l'association nonagénaire.

## QUESTIONS RÉPONSES

**S'il fallait isoler un trait distinctif de l'OSEO aujourd'hui, lequel choisiriez-vous ?**

Je dirais qu'en termes d'insertion pure sur le plan professionnel, nous sommes les plus importants en Suisse. Nous pouvons ainsi mutualiser un grand nombre de programmes, d'outils et de pratiques. Je considère cela comme une vraie plus-value par rapport à d'autres structures. Dans le canton de Vaud, nous sommes environ 200 collaboratrices et collaborateurs; à l'échelle nationale, nous sommes 900. Les ressources existent donc pour développer des programmes qui, une fois éprouvés, peuvent être reproduits ailleurs.

**Depuis toujours, vous êtes actifs dans le domaine social, mais quelle place occupez-vous dans le débat public ?**

Je crois que nous devrions être plus présents. Aujourd'hui, des confrères plus petits sont davantage sollicités et visibles sur les enjeux que nous défendons. De manière générale, il est important de mieux faire passer nos messages sur l'insertion. Il faut se rendre compte que, dans l'arène politique nationale, des problématiques comme celle des remontées mécaniques pèsent plus lourd que les nôtres. Or, il est crucial de sensibiliser les politiques - notamment ceux du camp bourgeois - au fait que ce que nous faisons représente un investissement pour les personnes et non une dépense. D'un point de vue économique, il y a un intérêt collectif à ce que des citoyens en difficulté puissent se qualifier via un apprentissage et retrouver tout simplement un emploi.

**Le partenariat avec les employeurs représente une courroie de transmission essentielle pour réaliser cette aspiration. Comment jugez-vous cette collaboration ?**

Dans l'ensemble, nous travaillons bien avec ces acteurs et les résultats sont appréciables. Les relations se compliquent parfois avec les associations faitières, dont les positions idéologiques sont plus marquées. Il est souvent plus facile de s'entendre avec un patron local, proche du terrain, des salariés et des apprentis, et qui fait preuve de sensibilité. C'est avec ce patronat local que nous parvenons à placer des personnes en difficulté sur le marché du travail: des jeunes et des migrants motivés pour des stages et qui s'avèrent être de véritables perles pour l'entreprise. Il arrive qu'ils



Yves Ecoeur a rejoint l'OSEO en 1996 et, depuis 2014, il assure la direction de l'organisation dans le canton de Vaud.

signent ensuite des contrats d'apprentissage ou obtiennent des emplois en CDI. Dans ce domaine, nous atteignons un taux de réussite supérieure à 50%. A mon sens, cela démontre que, pour paraphraser une formule chère au milieu libéral, «quand on peut on veut».

**Parmi vos programmes, il y a des volets destinés aux jeunes qui rencontrent des difficultés psychologiques. Quels sont les défis dans ce périmètre ?**

Ce type d'accompagnement requiert du temps, beaucoup de temps. Or, l'assurance invalidité pousse pour que ces personnes soient placées très vite en stage. Un jeune ayant eu des problèmes de santé mentale, ne peut pas retrouver une stabilité socioprofessionnelle en trois mois, il lui faut le triple de temps. Si l'on va trop vite, on fait des dégâts pour la personne et pour l'entreprise qui l'accueille. Et on risque d'abîmer nos relations avec nos partenaires.

**Dans les années 1990, avec la montée du chômage et l'explosion des demandes de prestations, l'OSEO a connu une grave crise financière. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

La situation s'est nettement améliorée après la profonde réorganisation

interne de 2005. Depuis, nous sommes passés d'une structure nationale centralisée à Zurich à un ensemble d'associations régionales indépendantes, chacune avec ses propres projets et son budget. Nous avons des contrats de prestations publiques avec le Canton de Vaud - pour l'aide sociale, l'assurance invalidité, l'assurance chômage ou le Direction de la jeunesse - qui représentent 90% à 95% de nos activités et de nos revenus. Les 5% restants proviennent de structures privées et de dons.

**«Dans l'arène politique nationale, des problématiques comme celle des remontées mécaniques pèsent plus lourd que les nôtres»**

**Les tremblements géopolitiques, comme la guerre en Ukraine, provoquent des vagues de réfugiés auxquelles vous devez répondre. Comment gérez-vous ce type de situations inattendues ?**

Dans ces cas de figure, les services de la Confédération ou les cantons nous sollicitent pour proposer des cours de français. Cela se fait par appels d'offres pour des cours de français. Ensuite, il faut faire preuve de réactivité: engager des enseignants,

trouver des locaux, mettre en place un concept. Nous nous adaptons et déployons des réflexes d'entrepreneurs, en essayant d'avoir un coup d'avance sur l'actualité.

**Dès sa naissance, l'OSEO a été soutenue par l'Union syndicale suisse (USS). Quelles relations entretenez-vous aujourd'hui avec les organisations de défense des travailleurs ?**

L'USS est représentée dans tous les comités, tout comme le Parti socialiste. Au niveau de la réinsertion, il reste du travail à accomplir. On pour-

rait, par exemple, renforcer la formation continue via les fonds paritaires: il y a là de l'argent qui n'a pas été pleinement utilisé. On pourrait aussi développer davantage de programmes favorisant le retour à l'emploi des femmes.

**Vous êtes entré à l'OSEO en 1996. Quelles mutations avez-vous vécues depuis ?**

J'ai commencé dans les bureaux vaudois, nous étions sept à l'époque;

aujourd'hui, il y a une cinquantaine de collaborateurs. En 2014, j'ai pris la direction vaudoise, ici à Vevey, et nous sommes passés de 100 à 200 collaborateurs. Ce développement s'est traduit sur le terrain par de nombreuses initiatives: l'ouverture d'épicerie à Vevey et à Lausanne, à la route des Plaines-du-Loup, par exemple. Autre exemple: le programme «Inizio», dans le domaine de la santé mentale, qui a permis à des jeunes de s'inscrire dans des activités ludiques et artistiques, avec des résultats réjouissants pour les familles.

**Que reste-t-il de l'OSEO nationale, telle qu'elle a été pendant des décennies ?**

Il reste un secrétariat national, dirigé par Caroline Morel, qui assure un important travail de coordination. Il existe aussi quelques projets opérationnels sur tout le territoire suisse, là où l'organisation est présente: des actions permettant à des enfants de familles défavorisées d'aller en camps de vacances, ou encore la mesure «Prima», destinée aux cadres au chômage. ■

## L'OSEO EN DATES

**1936** Naissance et premiers pas de l'entité ancêtre Secours aux enfants des travailleurs de Suisse.

**1936** Création de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO).

**1941** Alors que le conflit mondial fait rage, l'OSEO met sur pied l'action Colis Suisse, qui permet l'envoi de nourriture aux prisonniers de guerre, à la population civile et aux déportés.

**1945** L'organisation s'engage dans l'aide d'après-guerre.

**1948** Campagne pour l'introduction de l'AVS, l'OSEO est un acteur de la campagne.

**1962** Une nouvelle page s'écrit dans ses activités, avec le début de l'aide en cas de catastrophe.

**1976** Participation à la campagne politique de développement «Du jute plutôt que du plastique».

**1984** Des projets en faveur des chômeuses et des chômeurs voient le jour.

**1998** L'OSEO soutient le référendum contre l'Arrêté fédéral sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrangers (AMU).

**2000** L'initiative, combattue par l'OSEO, «Pour une régulation de l'immigration», dite aussi «initiative des 18%», est rejetée.

**2005** Solidar Suisse, entité engagée dans l'aide au développement international, se sépare de l'OSEO.

**2008** Création du secrétariat national après une profonde réorganisation qui donne une grande autonomie aux antennes régionales.

**2020** Alors que la pandémie de coronavirus sévit, l'OSEO engage un projet d'aide d'urgence pour la population dans le besoin.

**2022** Dans la foulée de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, création des «Camps de vacances pour les enfants ukrainiens». ■

# À GENÈVE, LE PERSONNEL DE VENTE REPART EN CAMPAGNE

**VOTATION** A l'approche du verdict populaire du 14 juin sur l'ouverture des commerces deux dimanches par an, syndicats et acteurs politiques réaffirment leur opposition à cette mesure.

Rocco Zacheo

On reprend la même campagne d'affichage et on recommence. C'est ainsi que pourrait être résumée la mobilisation que syndicats et partis de gauche genevois ont relancée le 29 avril contre la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM). Porté par un large comité référendaire, le sujet aurait dû être soumis au vote populaire le 30 novembre dernier: il s'agissait alors de se prononcer sur la possibilité d'ouvrir les commerces deux dimanches par an à Genève, avec l'ajout du 31 décembre. Mais, coup de théâtre dont le canton du bout du lac a le secret, le Conseil d'Etat en a décidé autrement le 15 octobre, en annulant la convocation aux urnes. Il faisait ainsi suite à un arrêt du Tribunal fédéral estimant qu'on ne pouvait pas lier, dans l'énoncé du vote figurant dans la brochure, l'ouverture des commerces à l'obligation d'étendre la convention collective de travail de la branche.

## «LE DIMANCHE, JE DÉBRANCHE»

La décision de l'exécutif cantonal n'effaçait pas pour autant définitivement l'objet du vote, mais elle provoquait de vives réactions au sein du comité référendaire, qui dénonçait un déni de démocratie. Aujourd'hui, les mêmes acteurs pointent les manquements du Conseil d'Etat, qui aurait dû saisir le Grand Conseil pour clarifier les aspects juridiques et politiques de la question. Sur le fond de la loi, les griefs les plus importants restent toutefois inchangés depuis la campagne de 2025. Et les affiches aussi: «Nous allons les modifier à la main, il y en a environ 450 sur le territoire», explique Balmain Badel, secrétaire syndical à Unia Genève et responsable du secteur tertiaire. «On n'a pas obtenu le remboursement des frais de

campagne ni le financement des modifications, alors nous allons le faire progressivement, comme autant d'actions de campagne.»

Le 14 juin prochain, Unia et ses partenaires appellent à suivre le slogan «Le dimanche, on débranche». Ils l'ont souligné lors d'une conférence de presse tenue près de Manor, en présence notamment de Romain de Sainte Marie, député PS au Grand Conseil, de son collègue Pierre Eckert (Les Vert-e-s), de Pierre Vanek (Union populaire) et de Luca Califano (SolidaritéS). Le front était complété par Davide De Filippo, du syndicat SIT et de la faitière CGAS, et par Balmain Badel. Ce dernier constate que la votation du 14 juin dépasse le cadre local: «Au niveau national, une large alliance y est opposée, réunissant notamment des Eglises, des organisations féministes, des syndicats et la Société suisse de médecine du travail.»

Et d'ajouter que «cela n'empêche pas les grands patrons du commerce de détail d'imposer leur projet de société. En échange, ils proposent des miettes de mauvais goût: un volontariat très relatif - car dans le salariat, le volontariat n'existe pas - et de maigres compensations financières dans un secteur déjà précaire. Rien ne remplacera ce qu'on perd avec le travail du dimanche: le repos, le temps de vivre, la santé. N'en déplaise au bloc bourgeois, tout ne s'achète pas.» Pour le syndicaliste, il est urgent de sécuriser les salaires, les horaires de travail et la santé du personnel.

## UN THÈME DE SOCIÉTÉ

Romain de Sainte Marie souligne qu'étendre les jours d'ouverture ne résout pas la crise que traverse le commerce de détail. Le pouvoir d'achat stagne; la concurrence des enseignes françaises et des sites internet persistera en tout cas. Pierre Vanek, lui, tire



Les représentants du comité référendaire contre la LHOM ont relancé, avec une conférence de presse, la campagne interrompue en 2025.

la sonnette d'alarme en affirmant que l'acceptation de la LHOM constituerait une brèche dans la protection des personnels de la vente, mais aussi de ceux qui y sont liés: logistique, transport de marchandises, sécurité, gestion du personnel. Parmi les interventions, il y a eu celle de Barbara (prénom d'emprunt), vendeuse depuis dix-sept ans dans un grand groupe de commerce de détail. Son témoignage fait surgir des conditions de travail intolérables:

management défaillant, pressions de toutes sortes, favoritisme, cadences et horaires épuisants... pour un salaire net de 4200 francs, allocations familiales comprises. Des conditions qui lui ont valu une dépression et un burn-out.

## ENJEUX MULTIPLES

A l'issue des prises de parole, les représentants du comité référendaire ont distribué aux passants des sacs cabas reprenant le visuel et le slogan

de la campagne, «Le dimanche, je débranche». La mobilisation à venir veut rappeler, comme l'indique le communiqué du comité, que «l'enjeu dépasse largement les seuls horaires d'ouverture: il touche à la santé, au repos, à la vie familiale et sociale, au pouvoir d'achat, au sort des petits commerces et au modèle de société que Genève entend défendre». ■

# Plongée dans le passé colonial de la Suisse

**EXPOSITION A Prangins, le Musée national suisse explore le rôle qu'a joué notre pays dans une des pages les plus controversées de l'histoire européenne. Interview avec le co-commissaire Mathieu Péry.**

Propos recueillis par Antoine Grosjean

C'est un chapitre de l'histoire suisse encore peu connu du grand public. S'il est vrai que notre pays n'en a jamais colonisé d'autres, contrairement à nos voisins européens, de nombreux ressortissants helvétiques n'en ont pas moins joué un rôle pas toujours glorieux durant cette période. Au Château de Prangins, le Musée national suisse présente l'exposition *Colonialisme. Une Suisse impliquée*, pour faire le tour de la question. Son co-commissaire, Mathieu Péry nous en parle.

## QUESTIONS RÉPONSES

**On pense toujours que la Suisse n'a pas de passé colonial. Le but de cette exposition est-il de mettre fin à cette idée reçue?**

Oui, absolument. Depuis quelques années, le passé colonial de la Suisse est connu au-delà des milieux

académiques et militants. Mais ce que nous proposons, avec cette exposition qui est une adaptation de celle du Musée national de Zurich, c'est une vue d'ensemble. Ce qu'on constate, c'est qu'il y a une forte demande du public d'en savoir plus sur ce thème.

**Cette forme de colonialisme, qui n'était pas étatique, est-elle comparable à celle des pays colonisateurs?**

En fait, la Suisse s'est retrouvée impliquée dans presque tous les aspects du colonialisme. De nombreux Suisses ont ainsi été les bras armés des empires coloniaux. Il y avait par exemple 200 fonctionnaires suisses qui étaient au service de l'Etat indépendant du Congo, une colonie privée du roi des Belges Léopold II. Parmi les promoteurs de la colonisation, on trouvait des figures influentes suisses, comme le cofondateur du CICR, Gustave Moynier, qui a publié un mensuel intitulé *L'Afrique, explorée et civilisée*, et est même devenu consul de cet Etat du Congo belge.

**Est-ce que des Suisses ont aussi été impliqués dans l'esclavage et la traite négrière?**

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup>, certaines activités, notamment l'industrie cotonnière, dans laquelle la Suisse s'était spécialisée, ont certainement été liées à l'esclavage. Des propriétaires de plantations

suisses possédaient des esclaves, des familles fortunées détenaient des actions d'entreprises actives dans le commerce triangulaire. Mais les historiens ont aussi recensé environ 250 entreprises suisses et particuliers ayant participé directement à la traite négrière, parfois en affrétant elles-mêmes des bateaux, à l'instar de la société Burckhardt, de Bâle. Les recherches ont permis d'établir qu'au moins 172 000 personnes ont ainsi été déportées par des entreprises suisses. Autour de 1815, par exemple, un navire de la famille Burckhardt transporte lors d'un voyage près de 500 personnes, dont la moitié sont des enfants. D'ailleurs, certains produits manufacturés de l'industrie textile suisse ont servi de monnaie d'échange pour acheter des esclaves en Afrique.

**Peut-on dire que sans le colonialisme et l'esclavage, l'économie suisse ne serait pas tout à fait ce qu'elle est aujourd'hui?**

Il n'y a pas d'étude à l'échelle du pays qui permette de répondre à cette question. Cela fait débat parmi les spécialistes et les historiens, en Suisse comme dans l'ensemble de l'Europe. Mais il est indéniable que des individus et des entreprises se sont enrichis, ce qui a ensuite bénéficié de manière plus large à la collectivité. Par exemple à Neuchâtel, de grandes fortunes se sont bâties grâce au

colonialisme et à l'esclavage, ce qui a donné lieu à des legs très importants pour la ville.

**Ce que montre aussi l'exposition, c'est que la colonisation se fonde sur une idéologie raciste qui doit beaucoup à certains chercheurs suisses.**

Effectivement, il y a eu des figures majeures, des théoriciens et des universités, qui ont été particulièrement actifs dans ce qui s'appelait à l'époque l'anthropologie raciale. Certains sont assez connus aujourd'hui, comme Louis Agassiz, Carl Vogt ou Emile Yung. Ces scientifiques participent au développement et à la diffusion de théories racistes et suprémacistes, qui étaient déjà controversées à l'époque, mais qui ont reçu un accueil très favorable dans le sud des Etats-Unis, par exemple, où elles ont servi l'édifice ségrégationniste.

**Certains Suisses se sont tristement illustrés dans l'entreprise coloniale. Pouvez-vous en donner un exemple?**

Il y a le cas de Hans Christoffel, un Grison d'origine qui s'engage - comme à peu près 7600 Suisses entre 1815 et 1914 - dans l'armée coloniale néerlandaise, dont il est devenu l'un des officiers les plus décorés. Il était à la tête d'une unité qui a pratiqué une guerre contre-insurrectionnelle et a participé à des conquêtes territoriales dans l'archipel indonésien. Hans Christoffel s'illustre par

des actions extrêmement violentes, qui visent de manière indiscriminée ou ciblée des populations civiles. L'exposition évoque entre autres un village entier, dont les habitants sont presque tous massacrés, y compris les enfants. ■

«Colonialisme. Une Suisse impliquée», exposition au Musée national Suisse, Château de Prangins, jusqu'au 11 octobre.

Renseignements: [www.chateauauprangins.ch/colonialisme](http://www.chateauauprangins.ch/colonialisme)



## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Paulo Almeida



## «J'AI BEAUCOUP REÇU D'UNIA ET BEAUCOUP DONNÉ EN RETOUR»

Figure de toutes les réunions et assemblées du canton de Neuchâtel, le maçon évoque le parcours qui l'a mené du Portugal à l'engagement en Suisse.

Rocco Zacheo

Dans les sphères syndicales, au milieu des réunions et des assemblées, il est fréquent que certains militants attirent plus que d'autres l'attention de leurs collègues. Paulo Almeida est sans doute de ceux-là, lui qui répond présent à tous les rendez-vous du genre, tout en se distinguant par son naturel discret. C'est d'ailleurs ce qui frappe lorsqu'on le rencontre au siège d'Unia à La Chaux-de-Fonds. Voix feutrée, regard clair et un brin timide: ces traits cohabitent avec la franchise du propos, qui laisse entrevoir d'emblée la fibre combative d'un défenseur des droits des travailleurs. Dans une salle de réunion toute de bois parée, on remonte avec lui le fil du temps, jusqu'à sa première rencontre avec le monde syndical. Cette époque coïncide à peu près avec son arrivée en Suisse, lorsqu'il a posé ses valises dans cette même ville neuchâteloise qu'il n'a plus quittée depuis.

## MIGRER, TOUTE UNE AVENTURE

À l'époque, en 1988, il laissait derrière lui Santa Maria da Feira, centre urbain de taille moyenne situé à une trentaine de kilomètres au sud de Porto. Comme tant d'autres compatriotes, il a saisi l'opportunité d'améliorer ses conditions de vie et s'est tourné vers des proches qui avaient déjà franchi le pas pour s'installer dans la région. Alors, un déchirement, ce départ? «Pas du tout! J'avais 19 ans et l'idée

de migrer, je la percevais comme une grande aventure.» Volontaire et déterminé, le jeune homme est engagé sur un chantier, pour trois mois à l'essai comme manœuvre. «Il faut savoir qu'à l'époque, on était bien plus recherchés qu'aujourd'hui. Un maçon

«J'ai eu l'impression qu'en m'engageant, j'allais aider des gens à s'en sortir et, qu'un jour, moi aussi j'aurais besoin d'aide»

était très souvent entouré de deux, voire trois manœuvres. Je n'ai rencontré aucun problème pour me faire embaucher. De nos jours, c'est une tout autre histoire: le maçon doit tout faire, et il fait tout.» Ce premier test dans le monde de la construction passé sans encombre, Paulo Almeida effectue un dernier aller-retour dans sa ville natale. Puis, ce sera La Chaux-de-Fonds. «Je me suis intégré très vite ici, sans doute parce que je parlais déjà bien le français. C'est pour cette raison que, sur les lieux de travail, j'étais souvent amené à aider mes collègues qui se débrouillaient moins bien.» C'est sur ces mêmes lieux qu'il rencontre les premiers syndicalistes, des secrétaires qui passaient dans les baraques pour sensibiliser à certaines problématiques ou expliquer les enjeux d'une

négociation en cours. Le migrant se sent concerné. D'entrée, il accepte de relayer certains messages auprès de ses collègues. «J'ai toujours dû faire attention, être discret en présence de certains contremaîtres qui défendaient les positions des patrons. Avec d'autres, en revanche, on pouvait parler plus librement, on savait qu'ils étaient de notre côté.» Réunions, séances de toutes sortes, prises de position lors de votes internes: la présence de Paulo Almeida a été constante, mais l'ouvrier n'a jamais endossé pour autant le statut officiel de délégué syndical. Son souvenir le plus marquant? Il remonte à l'obtention de la préretraite à 60 ans pour les maçons. «Je me suis beaucoup exposé dans cette lutte, mais cela en valait la peine. J'étais bien plus jeune à ce moment-là, mais j'ai compris qu'il fallait penser à l'après, pour tous les travailleurs du secteur. Il y a une petite fierté personnelle quand je pense à cette conquête.»

## SE QUALIFIER SUR LE TAS

Aujourd'hui, en observant ces années de mobilisation et de combat, une idée s'impose: «J'ai eu l'impression qu'en m'engageant, j'allais aider des gens à s'en sortir et, qu'un jour, moi aussi j'aurais besoin d'aide.» Ce qui n'a pas manqué de se produire, notamment lorsqu'il a fallu suivre le fastidieux parcours administratif menant au permis B, première étape nécessaire pour sécuriser son statut en Suisse. «À cette occasion, Unia a été derrière moi, m'a accompagné dans toutes les démarches. Je crois que, comme beaucoup d'autres, je me serais perdu dans les calculs et les formulaires sans cet appui.»

Au fil des ans, son expérience professionnelle a évolué elle aussi, en parallèle. De simple manœuvre, Paulo Almeida a gravi les échelons en se formant sur le terrain. Le chantier de l'Hôpital de Pourtalès a fait de lui un maçon accompli. Peu après, il s'est orienté vers le métier de centraliste à béton, une activité exigeante et passionnante. «Il n'y avait pas de centrale à La Chaux-de-Fonds. Pendant 23 ans, je me suis levé très tôt, à 4h ou 5h du matin, pour rejoindre les sites de production éloignés, et je rentrais tard le soir. Mais j'ai appris à maîtriser les recettes, à doser les composants, à interagir avec les machines et à gérer les commandes provenant des chantiers.»

Cet élan s'est brusquement interrompu à l'automne 2024. Paulo Almeida découvre alors qu'il est gravement malade et qu'il doit quitter ses collègues. Depuis, il suit un traitement tandis qu'Unia œuvre en coulisses, sur le front administratif, pour l'obtention d'une invalidité complète. La procédure est sur le point d'aboutir. Le militant, lui, évoque avec pudeur le nouveau combat auquel il doit faire face. Ses propos demeurent discrets, la détermination est toujours intacte. ■

## Un nouveau président pour Unia Valais

Manon Todesco

Après quinze ans à la tête de la région, Doris Schmidhalter-Näfen cède sa place à Pasqualino Gallicchio. Militant de longue date, cet Italien d'origine de 45 ans, aussi membre du comité régional d'Unia Valais depuis 2014, a été élu lors de l'assemblée des délégués, le 25 avril. Un passage de témoin avec une symbolique forte, puisque Pasqualino Gallicchio est le premier président issu de la migration, et cela quelques semaines avant la

votation sur l'initiative de l'UDC. Très actif auprès de sa communauté, il est l'«incarnation de la contribution majeure que la migration apporte au quotidien à notre pays, mais il en connaît de surcroît tous les ressorts», se réjouit Unia Valais dans un communiqué. Doris Schmidhalter-Näfen, elle, aura marqué le paysage syndical valaisan et contribué à s'implanter dans le secteur tertiaire puisqu'il est aujourd'hui le secteur le plus dynamique de la région. ■



Pasqualino Gallicchio, au centre, avec à ses côtés, Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, et Doris Schmidhalter-Näfen, à qui il succède.

## POING LEVÉ

## CARTON ROUGE AU SEXISME!

Par Manon Todesco

**Persona non grata.** La nomination de la footballeuse allemande Marie-Louise Eta au poste de coach de l'Union Berlin aurait dû être une simple information dans les rubriques sportives des journaux. Mais au lieu de parler de son palmarès, de sa vision du jeu et de son projet sportif pour les joueurs de ce club, le débat a dérapé. On a assisté à une déferlante de commentaires sexistes et d'insinuations vulgaires et graveleuses à son égard. Des propos qui n'auraient jamais été formulés si Marie-Louise Eta avait entraîné une équipe de femmes ou si un homme avait été choisi à sa place. Manifestement, face à une femme, on perd tout sens de la mesure, on s'autorise tout. Ces propos ne sont pas juste une anecdote, ce serait minimiser, voire excuser leur gravité. Au contraire, ils sont révélateurs d'un sexisme ordinaire et décomplexé, avec des fondations encore très robustes.

**Mâles froissés.** Si dans ce sport, la légitimité des mecs va de soi, celle d'une femme reste visiblement à prouver. Pourtant, sur son CV, tout y est. Son parcours est solide. Elle a joué au FFC Turbine Potsdam qui, dans les années 2010, a gagné ni plus ni moins que le championnat allemand et la Ligue des champions féminine. Les compétences sont là, l'expérience du terrain aussi. Mais voir une femme accéder à un poste dans le football masculin de haut niveau, ça froisse les ego de certains. C'est une première, certes. Et c'est un symbole fort. On aurait aimé que la nouvelle soit reçue comme une belle avancée, logique et progressiste, dans un sport qui se veut universel. Mais c'est souvent ce qui se passe quand une femme arrive au pouvoir. Le milieu du ballon rond n'y échappe pas. Alors qu'au fond, la seule question légitime est de savoir si Marie-Louise Eta est, ou pas, compétente pour ce poste. Mais là, on botte en touche.

**Jouer fair-play.** Dans cette affaire, on peut quand même saluer le soutien affiché par son club, l'Union Berlin, et certaines voix du milieu. Dénoncer le sexisme, c'est refuser de le banaliser et c'est le minimum. Se taire aurait été une forme de complicité. Marie-Louise Eta, quant à elle, a gardé son sang-froid, préférant rester loin des clichés et assurant vouloir convaincre uniquement par ses résultats. Voilà un tackle de qualité. Le contrat de l'entraîneuse court jusqu'à la fin de la saison, espérons que cette affaire pathétique ne lui portera pas préjudice quand la question de son renouvellement sera étudiée. À l'honneur cette année avec la Coupe du monde, espérons aussi que le football sera à la hauteur de ses discours modernes. Ce sport qui fait vibrer tant de peuples, qui fait rêver tant d'enfants – de plus en plus de petites filles d'ailleurs –, et qui déchaîne les passions doit montrer l'exemple en prônant des valeurs de tolérance et d'égalité. ■



Paulo Almeida dans son havre syndical, au siège d'Unia à La Chaux-de-Fonds, là où il a assisté à d'innombrables réunions et assemblées.



Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

# CHAR DE LA RÉSISTANCE

**L'INSTANTANÉ**

Photo Olivier Vogelsang

Genève, le 1<sup>er</sup> mai 2026. En fin de cortège, un char en forme de tank du Collectif pour une Algérie démocratique défile dans les rues. À travers ses slogans et ses figures politiques, la structure dénonce «la dictature» et rappelle les revendications du Hirak, le mouvement populaire de contestation né en 2019. ■



## VAGUE D' ACTIONS POUR DÉNONCER LES MORTS LIÉES AU PÉTROLE

Organisation de *sit-in* dans des stations d'essence, visite guidée en ville de Zurich axée sur la dépendance aux énergies fossiles, actions diverses: pour Act Now!, mouvement issu de la société civile, le printemps se conjugue avec une dizaine d'événements non violents visant à interpellier l'Union pétrolière (renommée Avenergy) sur les dangers de son industrie. Et à insister sur son rôle dans la crise climatique et ses conséquences sur l'économie, la prospérité et la santé. Entre hausse des températures, pollution de l'air, pénuries alimentaires, le groupe - formé de personnes de tous les âges et horizons - rappelle dans un communiqué de presse que le pétrole provoque

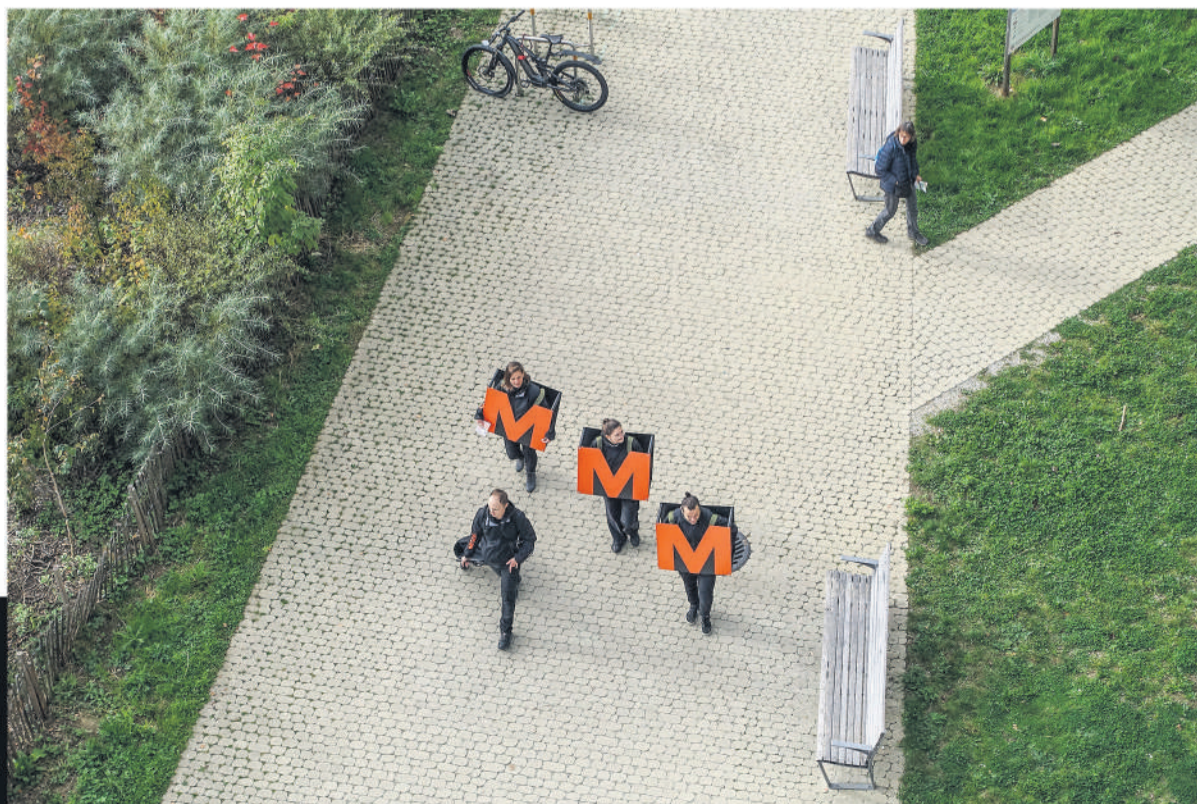
chaque année des millions de morts prématurées. «Dans un scénario extrême, mais probable, une étude évoque jusqu'à quatre milliards de morts si le réchauffement climatique atteint 3° C d'ici à 2050.» Un risque alors même que, note-t-il, des alternatives viables et bénéfiques existent depuis longtemps. Rappelant que le pétrole tue, les activistes demandent aux distributeurs d'apposer sur les pompes à essence des avertissements relatifs à la nocivité du produit. Comme c'est le cas pour le tabac. Act Now! a déjà interpellé à plusieurs reprises les treize principales entreprises actives dans ce domaine pour les inciter à ouvrir le dialogue et à

participer à sa campagne. Sans succès. Seule une s'est dite prête à ouvrir le dialogue. La campagne a été entamée le 30 avril et se poursuivra jusqu'au 16 mai. «Ce qui me préoccupe profondément, c'est que, malgré toutes les connaissances dont nous disposons, il nous est si difficile de passer à l'action. Comment le chemin vers un avenir sans énergies fossiles pourrait-il susciter des émotions comme la joie et le courage?» interroge une participante, qui se joindra à la visite à Zurich intégrant une quarantaine d'artistes, de psychologues et d'historiens. ■

D'avantage d'informations: [weactnow.ch/fr](http://weactnow.ch/fr)

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



La fête des Mères célèbre la grossesse: «Merci Maman Maison».

# IL ÉTAIT UNE FOIS LA MANIF DU SIÈCLE

En 2003, le sommet du G8 rassemble des dizaines de milliers de militants autour du Léman. Genève sera secouée par des manifestations qui dégénèrent en émeutes. Retour en images.

**Manon Todesco**  
Photos Olivier Vogelsang

Il y a 23 ans, Evian recevait le 29<sup>e</sup> sommet du G8, soit la réunion des chefs d'Etats les plus puissants du monde. En pleine guerre contre Al-Qaïda en Afghanistan et en Irak, la venue du président américain George W. Bush est alors particulièrement controversée.

Mise sous cloche, la ville française est interdite d'accès. C'est donc à Genève que les militants altermondialistes et pacifistes convergent pendant trois jours. Ils seront des dizaines de milliers à défiler dans les rues de la Cité de Calvin le jour de la grande manifestation. Barricadés derrière de grandes palissades jaunes, les magasins, les restaurants et les banques craignent des débordements. A raison. Une poignée

de fauteurs de trouble saccage, pille et incendie dans la ville. Des affrontements ont lieu avec les forces de l'ordre, massivement déployées, qui rétorquent à coups de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes. Ces événements resteront gravés dans la mémoire collective. Il y aura un avant et un après G8, avec une volonté politique de durcir le cadre pour ne plus jamais revivre ça. C'est ainsi qu'est

adoptée la loi sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu), en 2008, qui soumet tout événement concerné à une autorisation préalable obligatoire. Le débat revient dans l'actualité, à l'approche du G7, qui se tiendra à nouveau à Evian du 15 au 17 juin prochain. Et il est épineux: la coalition No G7, qui regroupe une cinquantaine d'organisations, prévoit une grande manifestation le 14 juin, qui est aussi le jour de

la Grève féministe. Le hic c'est que les autorités ont refusé la tenue d'un village alternatif aux Bastions ce week-end-là et elles hésitent encore à autoriser la manifestation, invoquant la sécurité publique et le risque de débordements. Les militants, notamment les syndicats, y voient, eux, l'entrave à une liberté fondamentale. En attendant le fin mot de l'histoire, retour en photos sur cette «manif du siècle». ■

